

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel

janvier - mars

2 0 1 5

N° 15

LA LETTRE DE L'IRMC

Sommaire

2 Editorial

3 Programmes de recherche

Nessim Znaïen, « Y a-t-il une alcoolisation de la société tunisienne sous le Protectorat ? »

Sarah Adjel, « Négocier pour sécuriser les approvisionnements énergétiques : la naissance de la diplomatie économique au Maghreb dès 1956 »

9 Axes de recherches

Delamare Thibault, « Les forces armées dans les systèmes politiques arabes : Égypte, Maroc, Tunisie »

Zohir Belarbi, « La double reconnaissance à l'Unesco, entre relation et mise en relation Le cas du parc du Tassili n'Ajjer et du rituel de la Sebeiba de l'oasis de Djanet en Algérie »

17 Comptes rendus d'activités

Ophélie Arrouès, « Littérature tunisienne et révolution »

Kmar Bendana, « Après les révolutions, les jeunes toujours à la marge ? »

Clément Perarnaud, « Les réseaux personnels et leurs évolutions »

Irène Carpentier, « Agricultures familiales, territoires et perspectives de développement dans les Suds »

Monia Lachheb, « Transgressions. La normalité et ses dépassements en Afrique du Nord »

Sarah Adjel, « Atelier doctoral »

30 Activités de l'IRMC

31 Dossier spécial

« Révolution tunisienne et défis sécuritaires »

33 Bibliothèque



Couverture : Graffiti de Zoo Project (Bilal Berreni) dans la médina de Tunis. L'IRMC souhaitait rendre hommage à cet artiste disparu trop tôt connu notamment pour avoir peint les martyrs de la révolution tunisienne.

Karima Dirèche
direction@irmcmaghreb.org



Directrice de l'IRMC
Directrice de
recherches au CNRS en
histoire contemporaine

Le champ de la recherche au Maghreb s'ouvre doucement à des thématiques inédites et originales. Il autorise également le traitement de certains sujets longtemps considérés sensibles ou tabous. Les séismes politiques qui ont bouleversé les sociétés du sud de la Méditerranée ont ouvert des brèches entières dans lesquelles liberté d'action et liberté de pensée se sont conjuguées afin de proposer des lectures nouvelles. Ils ont permis de revisiter les paradigmes classiques de la connaissance sur le Maghreb et d'investir d'autres terrains de réflexion. La photographie de la recherche

telle qu'elle apparaît dans cette lettre de l'IRMC nous offre des postures réflexives et analytiques qui sortent quelque peu des sentiers battus des sciences sociales et humaines telles qu'elles avaient l'habitude de se déployer sur le « terrain » de la connaissance du Maghreb. Par exemple, une histoire des pratiques alimentaires par la consommation de l'alcool (Nessim Znaïen) ouvre un pan fructueux d'une autre histoire sociale et culturelle de la Tunisie sous le Protectorat ; revisiter l'histoire diplomatique euromaghrébine à l'aune de ses élites politiques et économiques et de la sécurisation des approvisionnements énergétiques européens en Méditerranée ; ou alors une approche comparée des forces armées (Maroc, Tunisie, Égypte) où la question du droit à la sécurité et des recours à la violence est au cœur d'une perspective socio-politique et juridique post-révoltes arabes.

Les comptes-rendus des manifestations qui se sont déroulées à Tunis à l'initiative de l'IRMC ou de ses partenaires s'inscrivent dans cette perspective de renouvellement des savoirs et de repositionnement des recherches-actions qui répondent à des attentes urgentes

de la société tunisienne. S'interroger sur la question de la transgression dans les sociétés maghrébines ou du rôle de la littérature dans la contestation sociale, c'est entrer dans une nouvelle temporalité politique et historique où la revendication des libertés individuelles est au cœur des débats publics. S'interroger sur la place des jeunes dans la révolution, c'est enclencher la réflexion sur la transition politique générationnelle et proposer une nouvelle « grammaire » du changement politique. Réinterroger le modèle de l'agriculture familiale traditionnelle, c'est réinventer des modèles et les « façons de penser le développement ».

L'IRMC, plus que jamais, stimule, encourage et accompagne cette production de connaissances sur des sociétés en mutation. L'ancrage de l'institut dans le tissu académique tunisien et sa fréquentation par de jeunes chercheurs prometteurs ne se démentent pas et sont d'excellents indicateurs de sa vitalité intellectuelle.

Karima Dirèche
Directrice de l'IRMC

L ' I R M C

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie, sociologie.

Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa Bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 29000 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une cinquantaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Directrice : Karima Dirèche

Équipe de recherche permanente : Alia Gana, Eric Gobe, Sonia Hasnia Missaoui, Jérôme Heurtaux, Enriקה Klaus, Imed Melliti.

Doctorants IRMC : Sarah Adjel, Aymen Belhadj, Nessim Znaïen.

Chercheurs associés : Myriam Achour-Kallel, Marta Arena, Saïda Benchikh, Kmar Bendana, Sarah Ben Nefissa, Mohamed-Ali Berhouma, Laurent Beurdeley, Katia Boissevain, Hassan Boubakri, Jean-Pierre Cassarino, Sylvie Daviet, Sonia El Amdouni, Mohamed Chérif Ferjani, Aïda Fitouri, Abdelhamid Henia, Olivier Koch, Monia Lachheb, Houda Laroussi, Khaoula Matri, Aïssa Merah, Sihem Najar, Olivier Pliez, Stéphanie Pouessel, Yasmina Touaïbia, Khaled Zarrouk.

Doctorants associés : Maha Abdelhamid, Moez Ahmed, Ophélie Arrouès-Ben Selma, Alexis Artaud de la Ferrière, Chirine Ben Abdallah, Hend Ben Othman-Bacha, Irène Carpentier, Bruno Courmoyer Paquin, Damiano De Facci, Belghith Derouiche, Mathilde Fautras, Imen Hafsaoui, Rym Halouès-Ghorbel, Zuzana Hudakova, Djaouida Lassel, Chiara Loschi, Marie-Pierre Bouthier, Eva Schmidt, Pierre Tainturier.

Y a-t-il une alcoolisation de la société tunisienne sous le Protectorat ?

Nessim Znaïen

nessimznaïen@yahoo.fr



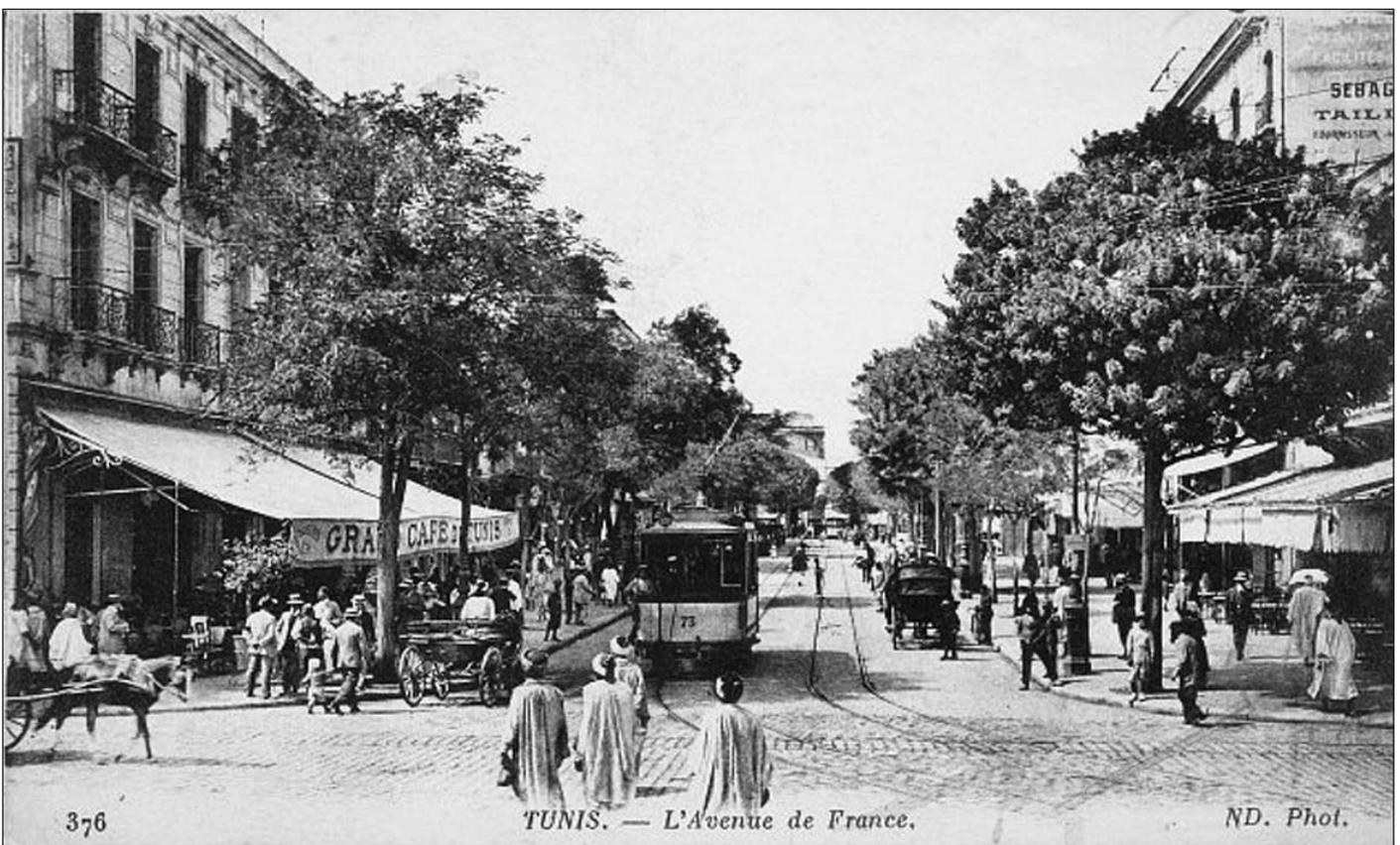
Docteur en histoire à l'IMAF, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et boursier d'aide à la mobilité internationale à l'IRMC.

L'Histoire de l'alimentation et de la culture matérielle ont connu leur prémices en France à partir de l'école des Annales

dans les années 1960, avant de véritablement se développer dans les années 1980, grâce notamment à l'initiative de l'équipe formée autour de Jean-Louis Flandrin. À de notables exceptions, ce champ de recherche n'est véritablement apparu dans l'historiographie du Maghreb, et de la Tunisie en particulier que bien plus tard, dans les années 2000. Aujourd'hui quelques thèses et articles existent sur la question, notamment sur le lien entre l'alimentation et la religion, ou sur certains produits comme la viande ou l'huile d'olive. Rien n'a encore été effectué en langue française sur l'alcool. Les travaux en langue française sur ce produit en milieu colonial

demeurent par ailleurs rarissimes, voire quasi inexistant et l'un des enjeux de notre travail de doctorat, puis de post-doctorat sera de contribuer à développer, pour le Maghreb, un champ de recherche encore largement inconnu de l'historiographie française.

L'alimentation étant un véritable « fait total », selon l'expression de Marcel Mauss, le développement de ce champ de recherche permet de jeter un regard neuf sur des problématiques sociales, économiques, religieuses et politiques. Plus concrètement, travailler sur l'alcool en Tunisie sous le Protectorat, permet de poser au moins deux grandes questions sur la société tunisienne de l'époque, la



376

TUNIS. — L'Avenue de France.

ND. Phot.

Avenue de France, Tunis.
© (D.R.)

Programmes de recherche

première étant celle de la valeur du paradigme colonial. Autrement dit, par ce travail, nous pouvons nous interroger sur la nature et la force de l'impact du colonisateur français en Tunisie, afin de savoir si celui-ci contribue véritablement à modifier la vie quotidienne, ici alimentaire, des populations.

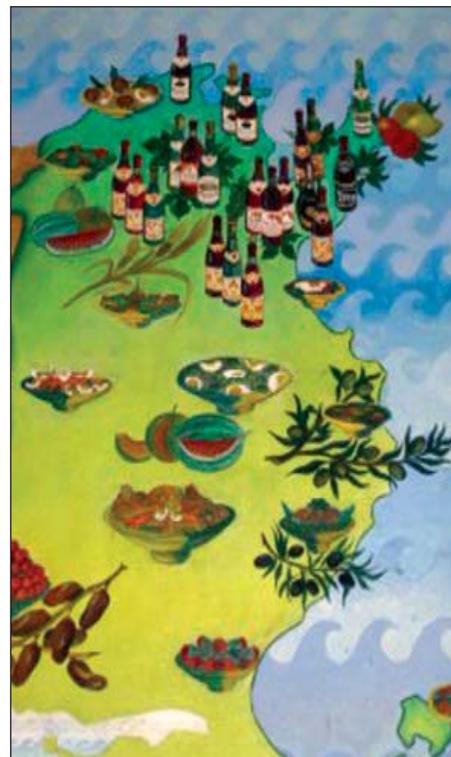
Cette question ne peut être posée qu'à condition de faire un travail poussé de connaissance des pratiques bachiques dans la période pré-protectorat, afin d'évaluer la rupture que constitue le début du Protectorat en 1881. Plus précisément, nous devons d'abord nous demander si la présence du colonisateur français contribue à augmenter l'offre en alcool, et l'accès des populations à ce produit. Nous pouvons aussi tenter de savoir si le regard des uns et des autres sur ce produit se modifie avec la colonisation et si les éléments micro et macro économiques du commerce et de la consommation d'alcool évoluent au cours de la période.

L'autre grande question qui peut être pesée par notre travail concerne l'impact de la religion musulmane, et des discours normatifs de la religion envers les populations. L'alcool étant un interdit religieux, il est nécessaire de se demander quelles sont les couches de la population, et les zones géographiques qui appliquent plus ou moins cette norme. S'interroger sur la portée politique ou religieuse de la

consommation ou de la prohibition d'alcool est un travail délicat mais nécessaire et particulièrement intéressant pour la compréhension de la société tunisienne contemporaine.

L'enjeu de notre travail de thèse est donc d'abord de se demander s'il y a une alcoolisation de la société tunisienne sous le Protectorat. Dans un premier temps, nous essayons de savoir si la consommation d'alcool augmente au fur et à mesure du Protectorat, et si cela indique quelque chose sur les changements sociaux dans la Tunisie de cette époque. Certains indicateurs peuvent être ici mobilisés, comme le volume global de consommation d'alcool, le nombre de débits de boisson par habitants, ou encore l'évolution des cas d'ivresses plus graves, gérées par les administrations policières, judiciaires et hospitalières. Mais au-delà d'une simple quantité d'alcool consommée, il est important de savoir si l'alcool est ou devient un véritable sujet de société sous le Protectorat, qui revient régulièrement dans la sphère publique et contribue à fixer des politiques en la matière. C'est ici que tous les témoignages oraux, littéraires, journalistiques, administratifs, picturaux ou audiovisuels peuvent avoir leur sens.

Le propre des travaux portant sur la culture matérielle est de présenter un corpus d'archives pléthoriques et



Carte de l'endroit où le vin est produit en Tunisie
© windowwine.co.uk/vinsdetunisie/

dispersés. La correspondance de l'administration centrale, témoignage en soi, est notamment conservée aux archives diplomatiques de la Courneuve et du CADN. Le corpus des archives judiciaires et hospitalières, particulièrement important pour notre travail est lui conservé aux Archives nationales de Tunisie. C'est également aux Archives nationales de Tunisie, comme à la Bibliothèque nationale, que nous trouvons un certain nombre de sources journalistiques. Notre corpus d'archives littéraires est quant à lui principalement constitué d'ouvrages recueillis à la BNF. Ce corpus d'archives est donc réparti sur les deux rives de la Méditerranée, et présente des éléments aussi bien en langue arabe qu'en français.

C'est avec la tentative de tendre vers une Histoire à part égale, que nous pouvons alors tirer le fil d'une histoire sociale des pratiques alimentaires, qui se veut être utile dans le renouvellement de l'historiographie des sociétés maghrébines au XIX^e et au XX^e siècle.



Buvette de Legmi, Gabès.
© commons.wikimedia.org

Négocier pour sécuriser les approvisionnements énergétiques : la naissance de la diplomatie économique au Maghreb dès 1956

Sarah Adjel
adjel.sarah@gmail.com



Doctorante à l'IMAF Paris I Panthéon-Sorbonne et boursière d'aide à la mobilité internationale à l'IRMC.

La « diplomatie de l'énergie » au service de la sécurité énergétique et nationale des États

Cette recherche s'intéresse au rapport entre ressources en hydrocarbures et relations internationales dans le champ des échanges euro-maghrébins depuis 1956 ; date à laquelle les pays d'Afrique du Nord, révèlent leur potentiel énergétique.

Le pétrole est une marchandise mondialisée, parfois considéré comme le « Graal du XX^{ème} siècle »¹, qui a façonné les politiques étrangères et sécuritaires depuis des décennies. La quête de « l'Or noir » est apparue comme un enjeu de sécurité nationale dès la Première Guerre mondiale². L'augmentation constante de la consommation énergétique a engendré une série de crises internationales pour le contrôle des produits pétroliers découverts au Maghreb et au Moyen-Orient. Au Maghreb, la découverte du pétrole en Algérie coloniale dès 1956 a fait de la France une puissance énergétique. Cette découverte intervient à point nommé pour la France, mais également l'Europe, alors qu'au même moment la Crise de Suez est venue bouleverser la pérennité de l'acheminement des produits stratégiques venus du Moyen-Orient. Rapidement, les

sociétés nationales, telles que la Compagnie française des pétroles, ont été investies d'une mission publique qui a consisté à procurer à l'État et à la collectivité, le contrôle stratégique de l'approvisionnement en hydrocarbures³. Dès lors, la sécurisation des approvisionnements en provenance de l'Algérie – alors en pleine lutte pour son indépendance – puis du Royaume de Libye, apparaît au cœur des préoccupations géopolitiques⁴.

En effet, des tensions sont apparues entre les pays industrialisés et les pays producteurs de pétrole regroupés au sein de l'OPEP dès 1960 alors que ces derniers tentaient de tirer parti de leur richesse pétrolière pour s'imposer sur la scène politique mondiale. Ces tensions ont atteint leur paroxysme au cours des années 1970, lors des chocs pétroliers et des nationalisations, lorsque les pays producteurs ont fait la démonstration que le pétrole pouvait être une arme politique majeure⁵. Ces événements vont bouleverser les stratégies des *Majors* et de manière générale des pays importateurs d'hydrocarbure. La sécurisation des approvisionnements en gaz naturel, autre

énergie fossile stratégique, ont aussi été sources de vives tensions entre les États⁶. Par sécurisation, nous entendons l'anticipation de tout obstacle – qu'il soit politique, diplomatique ou géographique – à la production et à l'approvisionnement des ressources énergétiques ; l'objectif étant *in fine* de protéger l'Etat importateur contre toute défaillance physique des approvisionnements⁷.

C'est un ensemble de méthodes para-diplomatiques qui a permis aux pays consommateurs de ne jamais souffrir de pénurie de pétrole, en dehors de périodes très limitées telles que les périodes de guerre ou de choc pétrolier⁸. Chacun des acteurs de ce « grand jeu » de l'énergie, a fait des oléoducs et des gazoducs qui exportent leurs hydrocarbures ou traversent leur territoire, des instruments de pouvoir politique et économique. La « diplomatie des ressources » est donc devenue une nouvelle stratégie des États. L'internationalisation des échanges et l'accélération des flux de transnationaux a vu émerger de nouveaux acteurs et de nouvelles stratégies également sur la scène des relations euro-maghrébines.



Réunion de l'OPEP, 1973 © opec.org

Programmes de recherche

L'Afrique du Nord, n'a pas échappé aux convoitises des pétroliers et des États à forte croissance énergétique. Si les besoins énergétiques européens dépendent principalement du Moyen-Orient, l'Algérie et la Libye, occupent une place stratégique pour l'Europe du fait de leur proximité géographique et de l'excellente qualité de pétroles bruts. Ces pays exportent également du gaz naturel mais c'est l'Algérie qui apparaît comme l'acteur majeur de la scène gazière dans la région. Les hydrocarbures nord-africains n'ont que la Méditerranée à franchir pour atteindre la France, l'Italie, l'Espagne ou la Grèce.

Outre la configuration géographique, les liens historiques entre la France et l'Algérie d'une part, l'Italie et la Libye d'autre part, ont joué un rôle important dans le développement de l'industrie pétro-gazière. Enfin, le plus souvent pour se démarquer de la tutelle de l'ancien colonisateur, les pays d'Afrique du Nord ont cherché un nouvel environnement diplomatique et économique, avec la mise place de nouvelles relations d'intérêt avec l'URSS et les États-Unis⁹. Profitant du contexte de tensions pendant la guerre froide entre les « deux grands », mais aussi de la construction européenne, l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie ont développé de nouvelles méthodes de négociations, de communication et d'alliances.

Etude d'une reconfiguration de la diplomatie classique

En se plaçant dans une perspective historique, cette étude a pour toile de fond la reconfiguration de la diplomatie dite « classique ». Les mutations des pratiques diplomatiques ont fait l'objet de recherches issues de disciplines variées comme la sociologie politique et la science politique¹⁰. En France, les historiens se sont consacrés au renouvellement des pratiques diplomatiques¹¹. La politique étrangère des États a été minutieusement abordée *via* l'étude des politiques étrangères et de la construction



© (D.R.).

européenne¹². Récemment, Laurence Badel et Stanislas Jeannesson ont appelé la jeune recherche à intégrer les « voisins » de la vieille Europe et à déconstruire la conception Westphalienne des études diplomatiques¹⁴. Selon Richard Langhorne, depuis le Congrès de Vienne de 1961, l'État n'est plus l'unique acteur des pratiques diplomatiques¹⁵. Ainsi, la fin de la guerre froide a été l'occasion de découvrir le poids des acteurs non-étatiques, aussi bien publiques que privés¹⁶, dont l'action plus informelle est menée en marge des États¹⁷.

Ces mutations, ont également donné lieu à l'émergence de nouveaux concepts : les expressions telles que « diplomatie d'influence », « diplomatie privée », « diplomatie économique ou d'entreprise » apparaissent et ces concepts sont étudiés par les historiens¹⁸. Le poids des ressources naturelles dans les relations internationales a aussi fait naître le terme « diplomatie de l'énergie ».

Complément d'un maigre bilan de l'histoire contemporaine du Maghreb...

Issue d'une volonté de sortir des « grilles de lecture et des instruments d'analyse d'une région trop souvent à la marge »¹⁹, cette étude accorde un cadre historique aux champs de l'histoire économique et diplomatique du Maghreb, souvent indissociables. Cette recherche s'inscrit également dans un bilan

historiographique de l'histoire du Maghreb indépendant particulièrement pauvre²⁰. Comme l'a écrit il y a quelques années l'historien Pierre Vermeren, la plupart des études historiques sur le Maghreb se concentre sur la période coloniale et la Guerre d'Algérie. Sur les deux rives de la Méditerranée, les travaux sur l'histoire politique, économique et sociale ou encore culturelle se sont fait rares, ou ont été influencés par l'histoire officielle²¹.

De la même manière, les historiens français n'ont que très peu investi le champ de l'histoire des relations internationales du Maghreb. Les principales analyses qui adoptent une approche « globale » du Maghreb, ont souvent été le fruit de politologues²². Cependant quelques travaux récents ont tenté de combler le vide historiographique sur le sujet, et ont éclairé sur les politiques étrangères et les relations bilatérales²³. La thèse de Nicole Grimaud sur La Politique extérieure de l'Algérie, est ainsi la première étude à s'intéresser aux pratiques diplomatiques du Maghreb²⁴. Toutefois, des recherches menées sur l'histoire politique et économique de l'Italie nous ont apporté une autre point de vue de l'histoire des relations euro-maghrébines²⁵. Pour terminer, plusieurs travaux d'historiens italiens nous ont également éclairé sur la Libye contemporaine²⁶.

La question de l'opacité de l'économie pétrolière du Maghreb n'est pas une nouveauté dans les études du Maghreb,

mais elle est souvent abordée par des politologues à travers les problématiques de gestion de la rente²⁷. La recherche italienne quant à elle a produit quantité de travaux sur la figure d'Enrico Mattei, et de l'entreprise pétrolière E.N.I²⁸. Par ailleurs, le sujet du pétrole en dehors d'un cadre économique voire technique, est souvent assimilé à une question « sensible » et ce, particulièrement au Maghreb à l'image des études militaires et de défense sur la région²⁹. Comme si la « culture du secret » du temps des « Guerres » n'avait jamais disparu, elle semble avoir entretenu et maintenu les mythes des histoires nationales.

Pour une histoire du Maghreb indépendant

Ainsi, ce projet de recherche s'inscrit dans une démarche qui se propose d'étudier la trajectoire des États post-coloniaux confrontés très tôt au défi de la mondialisation. Ce projet est pionnier dans l'historiographie française du Maghreb de par sa démarche globalisante, l'intégration des relations avec l'Italie et la Grande-Bretagne, et l'intégration plus large du Maghreb. Notre objectif est de comprendre comment les contextes politiques nationaux ont influencé les diplomatie économiques de chaque pays et comment ces dernières ont en retour influencé les politiques nationales. Nous ne pourrions pas nier l'apport de quelques éléments d'histoire économique à travers l'étude des compagnies pétrolières du Maghreb : la Sonatrach, la National Oil Corporation (NOIC), et l'ETAP. Le point le plus original résidera dans l'étude de la question gazière qui reste méconnue des historiens.

Parce que cette recherche prétend analyser les « acteurs » de la diplomatie économique, elle renseignera sur quelques trajectoires des membres de l'élite économique et politique des pays du Maghreb : chefs d'entreprises et hommes d'États (ministres, diplomates, etc.), ces figures sont également inconnues dans l'histoire politique de la région, à l'exception peut-être des chefs d'États.

Les acteurs de l'industrie énergétique nord-africaine, publics ou privés, ont aussi constitué un réseau économique et décisionnel en Afrique du Nord. En particulier, les révolutions arabes ont posé et posent encore la question de la recomposition des élites politiques³⁰. Cependant on ne peut difficilement étudier les élites politiques sans prendre en compte le rôle des élites économiques, qui ont bénéficié d'un pouvoir économique de nuisance, pour ne pas dire d'un pouvoir politique.

Comment étudier l'histoire de la sécurisation des approvisionnements énergétiques européens en Méditerranée ?

À travers différents exemples ou études de cas et selon les sources disponibles, nous tenterons d'élucider les moyens mis en œuvre par les États et les compagnies pétrolières, et les instruments para-diplomatiques pour garantir l'accès aux ressources énergétiques. Nous tenterons de déterminer de quelle manière les ressources naturelles ont été et demeurent une arme politique dans les échanges euromaghrébins. Notre étude s'attachera à observer les batailles – politiques, économiques, diplomatiques voire militaires – menées par les États importateurs européens – la France, l'Italie, la Grande-Bretagne en tant que premiers partenaires de l'Afrique du Nord jusqu'aux années 1980 – pour le contrôle des ressources stratégiques ; sous l'œil très intéressé des États-Unis. Aussi, l'analyse des tractations diplomatiques nous permettra d'aborder la mise en place de partenariats de confiance. Quel a alors été le poids des acteurs non-étatiques dans la « diplomatie des ressources » au Maghreb ?

La Tunisie est un petit producteur de pétrole, cependant nous verrons que dès 1961 les canalisations d'hydrocarbures qui traversent le pays deviennent aussi un vecteur des intérêts et de la sécurité des approvisionnements énergétiques. La question du Maroc sera aussi abordée de ce point de vue.

Enfin, cette thèse s'intéressera aux réseaux économiques établis par trois pays d'Afrique du Nord après leurs indépendances en vue d'affirmer leur indépendance politique. Pour ce faire, il s'agira tout au long de notre étude de cibler les acteurs et les particularismes locaux qui participent à la mise en place de solutions pérennes pour garantir l'approvisionnement en hydrocarbures maghrébins des pays européens.

Croisement des sources multiples au sein de l'espace euro-maghrébin

Grâce à différentes sources, nous présenterons les différents acteurs européens de la sécurité des approvisionnements énergétiques en provenance du Maghreb depuis 1956. L'approche globale nécessite de travailler sur des sources en italien, en français, en anglais et parfois en arabe. Cette recherche ne serait pas possible sans l'ouverture récente des fonds d'Archives des entreprises en France mais également à l'étranger. Les compagnies pétrolières et gazières européennes sont le premier acteur des besoins énergétiques français, italiens et britanniques, dont les archives sont disponibles dans les trois pays³¹. Pour ce qui est des compagnies nationales des États producteurs c'est-à-dire la Sonatrach (Algérie), la NOC (Libye) et l'ETAP (Tunisie), il s'agira de recouper les sources ouvertes et les enquêtes de terrain dans la région afin de compléter nos travaux³².

Puisqu'il s'agit également d'acteurs étatiques et de relations diplomatiques les archives diplomatiques françaises, italiennes, britanniques et de l'Union Européennes seront incontournables pour analyser le contexte régional. Par ailleurs, les chancelleries respectives apportent régulièrement un regard sur les questions économiques ou énergétiques en Afrique du Nord. Les fonds d'Archives privés des hommes d'États européens sont également une source d'information³³.

Nous croiserons et compléterons les informations avec les archives des ministères de l'industrie, de l'énergie quand elles sont accessibles. C'est

notamment le cas en France et en Italie dans les centres des Archives Nationales de Pierrette ou les archives de l'État Central de Fermi.

Parce qu'il s'agira également d'observer les acteurs durant des périodes parfois administrées par les militaires, entre 1956 et 1962 en Algérie, nous nous référerons aux documents et aux archives du Centre historique de la défense et aux archives militaires (armée de terre et marine) françaises à Vincennes.

Enfin, si cette recherche bénéficie d'une volonté de simplifier l'accès aux archives tunisiennes³⁴, l'accès aux archives algériennes reste limité et impossible dans le cas de la Libye³⁵. Pour pallier à ce manque, nous dépouillerons une série de publications officielles et de la presse locale et internationale à des moments clefs (négociations, crises politiques, découvertes pétrolières, tensions militaires). Enfin, même si ils peuvent être sources de controverses, les témoignages oraux à la suite d'entretiens avec des ou écrits, contribueront à croiser les informations.

1. L'expression est employée par Cédric de Lestrang, Christophe-Alexandre Paillard et Pierre Zélenko, in *Géopolitique du pétrole*, Paris, Technip, 2005, 9.
2. Pour une bonne synthèse de l'histoire pétrolière au Moyen-Orient : André Nouschi, *Luttes pétrolières au Proche-Orient*, Paris, Flammarion, coll. « Questions d'histoire », 1970 ; Jean Pichon, *Le partage du Proche-Orient*, Paris, J. Peyronnet et Cie, 1938
3. Samir Saul, « Politique nationale du pétrole, sociétés nationales et "pétrole franc" », *Revue historique*, 2006/2 n° 638, 355-388.
4. Roberto Nayberg, « Qu'est-ce qu'un produit stratégique ? L'exemple du pétrole », *Défense nationale*, février 1997, 77-86. Les premiers gisements sont découverts en 1957 en Libye, essentiellement dans le bassin de Syrte.
5. Voir les travaux de Philippe Tristani, « L'Iraq Petroleum Company, les États-Unis et la lutte pour le leadership pétrolier au Moyen-Orient de 1945 à 1973 », *Histoire, économie & société* 2/ 2010 (29^e année) ; BAUCHARD, Denis, *Le Jeu mondial des pétroliers*, Paris, Seuil, 1970 ; L'Algérie nationalise ses champs le 24 février 1971 ; La Libye entre 1970 et 1971.
6. Sur ce point, voir les travaux de Loïc Simonet, « Les pipelines internationaux, vecteurs de prospérité, de puissance et de rivalités. Oléoducs et gazoducs dans la géopolitique et les relations internationales », *Revue internationale et stratégique* 1/ 2007 (n° 65), 51-64.
7. Sur ce point nous suivons les travaux de Stéphane Paquin, pour qui la paradiplomatie a progressivement mis en péril la construction Westphalienne des relations internationales, in *Paradiplomatie et relations internationales. Théorie des stratégies internationales des régions*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2004.
8. Voir les hypothèses de Nicole Grimaud dans le chapitre de « L'environnement souhaité : URSS/USA », in *La Politique étrangère de l'Algérie*, Paris, Karthala, 1984.
9. Pour une bonne synthèse de l'historiographie des pratiques diplomatiques, Laurence Badel, Stanislas Jeannesson (dir.), « Diplomatie en renouvellement », *Les Cahiers irice*, 2009/3.
10. Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, [1964] 1991.
11. On peut ici souligner les travaux de Jean-Baptiste Duroselle, Robert Frank, Laurence Badel, Maurice Vaisse et Eric Bussiére
12. Badel Laurence et Jeannesson Stanislas (dir.), « Diplomatie », *Monde(s)* 2014/1 (n° 5).
13. Richard Langhorne, « The Diplomacy of Non-State Actors », *Diplomacy and Statecraft*, 2005, vol. 16, 331-339.
14. Les organisations non-gouvernementales, des firmes multinationales, des structures inter-gouvernementales et/ou supranationales, etc.
15. Samy Cohen, « Les Etats et les "nouveaux acteurs" », *Politique Internationale*, n°107, 2005.
16. Badel Laurence, « Diplomatie et entreprises en France au XX^e siècle », *Les cahiers Irice1*, 2009 (n° 3), 103-128
17. Sur ce point, lire le Livre Blanc des Études sur le Moyen-Orient du G.I.S. (CNRS) publiée en septembre 2014.
18. Pierre Vermeren, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » postcolonial (1962-2012)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 214 ; Malika Rahal, « Comment faire l'histoire de l'Algérie indépendante ? », *La Vie des idées*, 13 mars 2012. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Comment-faire-l-histoire-de-l.html>
19. Pierre Vermeren, *op. cit.*, 214-215.
20. Quelques exemples : Belkacem Nabi, *Où va l'Algérie ? Indépendance, hydrocarbures, dépendance*, Alger, Dahlab, 1991 ; Samir Amin, *Les Enjeux stratégiques en Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Khadija Mohsen-Finan (dir.), *Le Maghreb dans les relations internationales*, Paris, CNRS Éditions, 2011.
21. Voir les travaux Samya el Mechat, *Les relations franco-tunisiennes, 1955-1964*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Abdelziz Chneguir, *La politique extérieure de la Tunisie, 1956-1987*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Maatoug De Fredj, *John F. Kennedy, la France et le Maghreb*, Paris, L'Harmattan, 2012 ; Matthew Connelly, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford, Oxford University Press, 2002 ; Stéphane Mourlane, « La France et les "prétentions" italiennes en Tunisie au lendemain de la décolonisation », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 3/ 2010, (n° 99), 84-89.
22. Nicole Grimaud, *La politique Extérieure de l'Algérie*, Paris, Karthala, 1984.
23. Voir Brugna Bagnato, *L'Italia e la guerra d'Algeria*, Rubbettino, Soveria Mannelli, (collana Storia politica), 2012 ; Elisabetta Bini, « From Colony to Oil Producer: Oil Workers, Trade Unions and the Emergence of Oil Nationalism in Libya, 1956-1969 », *Max Weber Programme Working Paper*, Florence, European University Institute, December 2012 ; Elisabetta Bini, « Eni, Mattei and Boldrini: A Radical Response to the Challenges of Developing International Energy Expertise », in P. Andrews, J. Playfoot (éd.), *Education and Training for the Oil and Gas Industry*, vol.1, London, Elsevier, 2014, 1-16.
24. On peut citer les travaux d'Anthony Santilli, de Francesca di Pasquale et d'Anna Baldinetta.
25. Luis Martinez, *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak*, Paris, Presses de Sciences Po, « Nouveaux Débats », 2010.
26. Giorgio Galli, Enrico Mattei, *Petrolio e complotto italiano*, Milano, Castoldi Dalai, 2005 ; Elisabetta Bini, « Fueling Modernization in a Transatlantic World : Oil, Development and Consumption in ENI's Policies, 1953-1962 », in A. Beltran, E. Boussière, G. Garavini (éd.), *Europe and Energy from the 1960s to the 1980s*, Brussels, Peter Lang, (à paraître).
27. Sur l'histoire de la Défense du Maghreb, voir la Thèse de Saphia Arezki, soutenue en octobre 2014, intitulée *De l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.) à l'Armée Nationale Populaire (A.N.P.) : les officiers algériens dans la construction de l'armée (1954-1991)*, sous la Direction de Pierre Vermeren, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.
28. Voir les travaux conduits par Jérôme Heurtaux dans son programme de recherche « Recompositions et reconversions des élites tunisiennes. Sociologie d'un changement de régime », à l'IRMC de Tunis.
29. Total ; ENI ; British Pétroleum (BP).
30. A noter tout de même que la Sonatrach ouvre aux étudiants son centre de documentation dans ses locaux où figurent un grand nombre de publications officielles et internes.
31. Quelques exemples : Fondation d'histoire des Sciences politiques, Fondation Jean-Jaurès, Institut Pierre Mendès-France, etc.
32. Houda Ben Hamouda, « L'accès aux fonds contemporains des archives nationales de Tunisie : un état des lieux », *L'Année du Maghreb*, vol. 10, 2014, 41-48.
33. Le contexte sécuritaire libyen ne nous permet pas d'effectuer d'étude de terrain en Libye.

Les forces armées dans les systèmes politiques arabes : Égypte, Maroc, Tunisie

Thibault Delamare

thib.delamare@gmail.com



Doctorant à l'Institut Louis Favoreu - Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, Aix-Marseille Université, doctorant associé à l'IRMC.

Suite aux événements dits du printemps arabe, plusieurs pays ont changé de constitution, et ce après différents événements : révolution, coup d'État, changement institutionnel. Ceci entraîne une évolution des relations entre les forces armées, institution à la base du paradigme wébérien, et le pouvoir civil. Ces transformations seront d'autant plus intéressantes à comparer que les forces armées, acteurs présents dans chacun des États de mon étude, ont agi différemment lors des évolutions politiques qu'ont traversé leurs pays : soumission au pouvoir civil en toutes circonstances au Maroc, retrait volontaire de la scène politique en Tunisie, intervention de premier plan en Égypte.

Les forces armées sont une institution au régime juridique particulier accompagnant l'exécutif et soumis au contrôle de l'État de Droit. Alors que se développe une expertise institutionnelle et juridique en matière de contrôle parlementaire des forces armées à destination des États en reconstruction, ma problématique porte sur l'effectivité du contrôle des forces armées dans des États en reconstruction et confrontés à de forts enjeux sécuritaires.

Je pars du changement de Constitution pour étudier les évolutions des institutions de la défense et de la sécurité d'un point de vue juridique, que je complète par un volet de sociologie politique.

Dans un monde où les enjeux sécuritaires sont à la fois de fortes contraintes intérieures mais aussi l'objet de collaborations internationales – qui peuvent être politiques, financières comme opérationnelles –, je cherche à analyser les dispositifs existants au sein des États afin de définir s'il existe une organisation institutionnelle plus favorable pour répondre aux défis rencontrés au-delà des évidentes différences de contexte.

Mon étude commence par une réflexion sur la notion d'architecture institutionnelle, comme relation entre les différentes institutions au service de l'État de Droit, notion recouvrant deux aspects : l'État de Droit formel, procédural, et l'État de Droit substantiel, soit la reconnaissance

de droits et de libertés au citoyen. Il sera interrogé ici de la nécessité d'avoir une administration au service du droit à la sécurité, mais aussi menée une réflexion sur ce droit et ses limites, notamment en matière de recours à la violence et des risques effectifs pour la sécurité. De même, un détour par les réflexions concernant la question de savoir si cette sécurité doit être nationale ou peut être externalisée doit être fait.

Il apparaît nécessaire de faire un retour sur l'histoire de chacun de ces États : l'armée y est héritée pour chacun d'entre eux d'un modèle colonial tout en bénéficiant d'un fort capital de légitimité en tant qu'incarnation de « gardien de la nation ».

La question du contrôle des forces armées passe par l'analyse de leur place dans la société : elles endossent un rôle socio-économique au vu de son organisation particulière. Ceci lui permet



© directinfo.webmanagercenter.com

Axes de recherches



© Ici.tf1.fr

d'assumer un rôle de soutien au développement, voire d'avoir accès à certains marchés dans d'autres contextes. Cependant, cela ne va pas sans contrepartie au niveau du Droit : elles sont en effet l'objet d'un système judiciaire

particulier, mais aussi de restrictions au niveau des droits et des libertés fondamentales.

Dans leurs missions, les forces armées accompagnent le pouvoir exécutif. Dans la définition de ses missions, elle a un rôle

de garant de l'intégrité territoriale et agit donc normalement aux frontières de l'État et au-delà. Cependant, les différents degrés de menace mènent à ce qu'elles agissent sur le territoire national soit suite à des circonstances exceptionnelles, soit dans certaines zones bien définies, en accord avec les forces de sécurité intérieure ou seules. Ici apparaît notamment la question des relations entre forces de sécurité intérieure et forces armées au niveau des échanges de renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

Si l'inspection des forces armées se fait avant tout en interne, le pouvoir législatif ne saurait être exclu dans la relation des forces armées au pouvoir civil. Cependant et dans l'architecture des nouvelles constitutions, il siège aux côtés des instances et hautes autorités indépendantes dont la légitimité n'est pas forcément électorale mais aussi d'expertise. L'enjeu apparaît alors de maintenir la confiance entre les forces armées et un pouvoir politique civil qui se fragmente dans ces nouveaux régimes qui se veulent démocratiques.



© www.lemag.ma.

La double reconnaissance à l'Unesco, entre relation et mise en relation

Le cas du parc du Tassili n'Ajjer et du rituel de la Sebeiba de l'oasis de Djanet en Algérie

Zohir Belarbi
belarbizohir@yahoo.fr



Doctorant à l'Université de Perpignan (UPVD). Il a été boursier de l'IRMC entre septembre et novembre 2014.

L'objet de notre recherche doctorale vise à tenter de définir les relations et les mises en relations entre le parc du Tassili n'Ajjer, classé sur la liste du patrimoine mondial en 1982, et le rituel de la Sebeiba Tileline de Djanet, inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2014. Par « relations », nous entendons tout ce qui relève des liens d'interdépendances entre les éléments du patrimoine susmentionnés. Tandis que par « mise en relations », nous supposons une éventuelle liaison à travers des actions de promotions et/ou de lectures effectives par certains acteurs favorisant la connexion entre les éléments classés. S'il convient d'admettre le rapport commun qu'entretiennent ces éléments du patrimoine avec l'UNESCO à travers leur inscription sur ces listes respectives, il paraît aussi important de relever une dichotomie effective par l'appareil UNESCO entre le patrimoine mondial – alias matériel, naturel et culturel – et le patrimoine immatériel au sein de la grande famille du patrimoine. Toutefois, les directives internationales de cette organisation onusienne concernant le tourisme ne manquent pas de préconiser la mise en avant d'un ensemble du patrimoine culturel (matériel et immatériel) de la destination afin de favoriser la

durabilité de son développement à travers un tourisme dit « durable ».

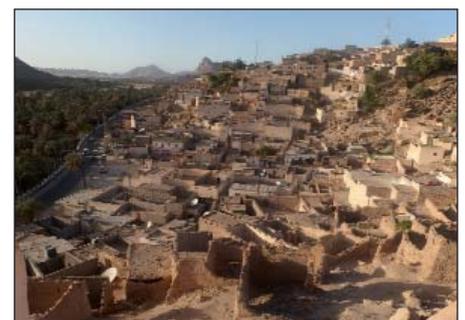
Notre étude au sein du parc du Tassili n'Ajjer en Algérie s'inscrit dans une certaine spatialité qui se veut en rapport avec une temporalité bien précise. Il s'agit bien là de délimiter notre champ d'études en fonction des contraintes temporelles ; mais également d'apprécier les connexions entre le patrimoine matériel et immatériel classé à l'UNESCO à travers l'espace et le temps qui le permet, soit à Djanet et durant la Sebeiba Tileline. La ville de Djanet se situe au sein du parc du Tassili n'Ajjer. Cette station touristique constitue la porte principale d'accès au parc du Tassili n'Ajjer, notamment par la présence de la direction centrale de l'office du parc qui délivre les autorisations d'accès obligatoires pour toute activité *in situ*. Quant au rituel de la Sebeiba Tileline qui s'effectue par les Kel Djanet, il a lieu au sein de cette même station. Dès lors, nous pouvons relever deux relations qu'entretiennent ces deux éléments reconnus par l'UNESCO. Le premier est une partie de l'espace géographique commun aux deux éléments du patrimoine, à savoir la ville de Djanet. Le deuxième serait une partie des habitants et donc des acteurs de ce patrimoine matériel et immatériel.

Cette recherche que nous avons menée durant les mois d'octobre et novembre 2014 ne se veut pas exhaustive. Toutefois, elle tentera de cerner les rapports qu'entretiennent ou qu'induisent ces éléments du patrimoine. Tout d'abord, concernant la ville de Djanet, il convient d'en définir la spécificité au sein du parc du Tassili n'Ajjer ainsi que le particularisme de sa composition. En effet, cette ville se compose à l'origine de trois Ksour : Ksar Zelouaz à l'Ouest, Ksar Adjahil à l'Est et Ksar El Mihan qui se trouve entre les deux – ce dernier est d'ailleurs appelé Ksar el Mizan, ce qui signifie « la balance » en arabe, en rapport à sa position géographique par rapport aux autres Ksour.

Par ailleurs, les autochtones de Djanet sont des sédentaires, à l'inverse de nos représentations du peuple touareg. D'ailleurs, à l'énoncé de ce peuple, nous pensons aussitôt au monde nomade du Sahara, ce qui n'est pas tout à fait juste car il est de plus en plus compliqué d'être nomade de nos jours. Le peuple touareg se compose certes de nomades que les premiers explorateurs nommèrent « les hommes bleus », du fait de la déteinte de leur *aléchou* – chèche indigo – sur la peau, mais également de sédentaires à l'image des habitants de l'oasis de Djanet, les Djantis.



Vue du Ksar Zelouaz vers Ksar El Mihan (en arrière-plan) au pied de la montagne T'ghourfit.
© Photo de l'auteur.



Vue du Ksar El Mihan vers Ksar Zelouaz se trouvant au pied de la montagne Timbeur (en arrière-plan).
© Photo de l'auteur.



Vue du Ksar El Mihan sur Ksar Adjahil, se trouvant de l'autre côté de la rivière Ijriou au pied des ruines du palais de Ghawen – ancien « Sultan-Tiran » comme il nous a été décrit par la mémoire collective (en arrière-plan). © Photo de l'auteur.

Ces derniers ont prospéré au sein de l'oasis de Djanet, sur les bords du fleuve Ijriou, grâce à la culture de leurs jardins composés entre autres de palmiers-dattiers, d'agrumes, de vignes, de grenadiers ainsi que de quelques têtes de bétail (chèvres en particulier). Ces jardins se trouvent en contrebas des Ksour, chaque Ksar ayant une délimitation stricte des jardins qui lui reviennent au sein de l'oasis de la ville. Concernant la Sebeiba Tileline, il faut savoir qu'elle a lieu suivant un calendrier lunaire au sein d'une place appelé Loughiya (pour les habitants de Zelouaz) ou Doughiya (pour les habitants d'El Mihan). Cette place se trouve dans l'oued Ijriou au milieu de deux jardins : le jardin dit Doughiya – du même nom que la place ou à lieu le rituel – attendant au Ksar el Mihan et le jardin dit Tileline – du même nom que le rituel de la Sebeiba – appartenant au Ksar Zelouaz. Cet espace que constitue la place du rituel paraît fortement symbolique¹ et relève même du sacré pour les gens de la Sebeiba – c'est ainsi qu'ils se définissent – d'ailleurs, si la ville de Djanet compte trois Ksour comme nous avons pu l'indiquer plus haut ; seuls deux d'entre eux participent à la Sebeiba Tileline. Il s'agit des habitants du Ksar Zelouaz et du Ksar el Mihan. Bien que le rituel soit défini comme étant un rituel propre à la ville de Djanet et à ses autochtones, le Ksar d'Adjahil n'y participe point par orthodoxie. Il paraît de

fait que l'interprétation de la population du Ksar Adjahil ne permettrait pas une compatibilité possible entre l'islam et la Sebeiba Tileline. Par ailleurs, ces derniers ne remettent en question ni l'ancienneté de ce rituel, ni même encore les relations, ou mises en relations effectives, qui le lient à l'histoire du Tassili n'Ajjer.

Toutefois, il semble que le caractère religieux soit pour autant bel et bien mis en avant à travers sa concordance avec le jour de l'Achoura². De plus, le caractère polysémique de cette fête religieuse laisse libre court à toute interprétation. Du judaïsme à l'islam chiite et au sunnisme, le jour de la Sebeiba Tileline alimente le mystère et laisse toute interprétation suspendue entre le sacré et le profane.

L'épineux travail que nous attachons à effectuer fut de tenter de déconstruire les mythes et les histoires qui construisent les « relations » et les « mises en relations » entre le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel reconnu par l'UNESCO. Ceci nous amène également à tenter d'approcher les acteurs de la gestion et de la production de ce patrimoine afin de pouvoir prétendre en déceler les enjeux qui y sont inhérents. La méthodologie que nous avons adoptée devait être appropriée à notre terrain d'étude, mais également au contexte et à la configuration spécifique dans lequel se trouve ce dernier. Nous devons tout d'abord composer avec le scepticisme de la communauté locale,

largement nourrie par les tensions que traverse la région d'une part (guerre en Libye, Mouvement du sud pour la justice qui s'est armé et a rejoint le plateau du Tassili...); ainsi que l'identité même du chercheur de l'autre (étant algérien du « nord », une certaine méfiance voire défiance fut réservée à notre égard durant nos différents échanges sur place). Pour ce faire, il était primordial de montrer « patte blanche » avant de pouvoir espérer récolter les moindres informations. De plus, nous devons déplacer certaines barrières qui s'érigeaient devant nous, comme la volonté de monopoliser l'information par certains acteurs afin de neutraliser, voire de manipuler le chercheur ; ou encore les réticences du plus grand nombre à l'idée d'être enregistré.

De fait, c'est à travers une étude ethnographique et un référencement des acteurs du classement à l'UNESCO suivi de leur analyse que nous nous sommes orientés afin d'en approcher les jeux et les enjeux des « relations », et des « mises en relations » entre le parc du Tassili n'Ajjer et de la Sebeiba Tileline. Toutefois, trois paramètres, et non des moindres, ne devaient pas échapper à notre attention et devaient donc être pris en compte, à savoir :

- Le rituel de la Sebeiba était en cours d'examen par le Comité du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO au moment de notre présence sur le terrain.

- Le rituel de la Sebeiba fut investi de la qualité de festival dont ce fut la 5^{ème} édition en cette année 2014.

- Enfin, la chute considérable pour ne pas dire l'absence du tourisme en raison notamment de l'enlèvement suivie du meurtre d'un touriste français en Kabylie qui vient accentuer les craintes des touristes à se rendre en Algérie et dans le Sahel en général.

Il paraît prématuré de parler de résultats à ce stade de notre recherche doctorale. Toutefois nous pouvons d'ores et déjà affiner notre questionnement de départ et parvenir à quelques hypothèses qui serviront de colonne vertébrale à la poursuite de notre étude sur ce terrain, ce qui contribuera indéniablement à l'avancement de notre thèse. Nombreux

sont les scientifiques qui se sont aventurés à tenter d'ouvrir des brèches au sein du Tassili n'Ajjer afin d'espérer en cerner le territoire tout autant que ses habitants. Ces Touaregs qui font l'objet de la définition

semble s'accorder pour affirmer que le rituel de la Sebeiba est représenté sur le plateau du Tassili alors qu'une autre partie l'infirmes. En nous rendant sur les sites qui nous ont été indiqués, sur le plateau du

En revanche, il semble plus intéressant d'identifier les acteurs et leurs enjeux à travers ce rapprochement entre les peintures d'un côté et le rituel de l'autre. Si l'histoire de la Sebeiba paraît inconnue de tous, il semble que tout le monde s'accorde toutefois pour l'inscrire dans une histoire lointaine, à l'horizon de la préhistoire. Ce rituel à l'histoire inconnue semble devoir s'en créer une, afin de subsister dans un monde d'écrit. D'ailleurs, une partie de la mémoire collective appelle à voir du côté de la mort du dernier pharaon d'Égypte pour comprendre le déclenchement de ce rituel. Sachant que les peintures rupestres portent des traces qui témoignent du passage des chars à l'époque pharaonique, l'historicité du rituel semble toute trouvée et tout aussi difficilement prouvable. Par ailleurs, si l'histoire fait défaut, elle semble préoccuper les acteurs de ce patrimoine oral vivant. Cette préoccupation n'est pas indifférente à la configuration sociétale actuelle et à sa position envers et au sein de l'État-nation. De fait, cette préoccupation au sujet de l'histoire de ce rituel, se doit de le légitimer au sein de la société locale contemporaine ainsi qu'auprès de l'État. Cependant, si l'histoire et l'historicité de ce rituel restent incertaines, forment-elles pour autant les paramètres les plus importants à sa sauvegarde ? Que la Sebeiba soit un rituel



même du conte mythique, de par leur culture ancestrale mais surtout à travers nos représentations mondialisées et mondialistes. La tâche qui nous incombe en premier lieu fut de démystifier nos représentations afin d'objectiver notre analyse.

Nous avons pu évoquer plus haut les relations qui lient ces deux éléments du patrimoine culturel à travers l'espace géographique qu'elles ont en commun. À présent, il convient de tenter d'apprécier les « mises en relations » effectives par les différents acteurs multi-scalaires que concernent ces deux éléments. Au début de nos recherches nous nous questionnions sur les éventualités de relations entre les peintures rupestres présentes dans le parc du Tassili n'Ajjer et le rituel de la Sebeiba. À cet effet, nous nous sommes tournés vers la mémoire collective ainsi que vers les archéologues de l'ONPCTA (l'Office National du Parc Culturel du Tassili n'Ajjer) afin de référencer les sites qui nous seront évoqués. Concernant la mémoire collective, il ressort de nos entretiens qu'une partie de la population

Tassili. Nous avons bien évidemment pu observer de nombreuses peintures faisant référence à un rituel et/ou à des festivités sociales de différentes périodes préhistoriques. Toutefois il paraît imprudent voire réducteur de les assimiler *de facto* à la Sebeiba Tileline.



Peintures rupestres présentent au sein du site de Jabbarren. © Photo de l'auteur.

Axes de recherches

préhistorique, qu'elle célèbre la mort de pharaon ou encore qu'elle soit d'origine chiite ou sunnite ; le paramètre majeur en matière de patrimoine culturel, et de surplus mondial, paraît tout de même l'incroyable capacité de ce rituel à subsister, à s'être réinventé afin que l'on puisse l'apprécier encore de nos jours. C'est à travers cette capacité et ce potentiel qu'il convient de sauvegarder la Sebeiba Tileline et de l'inclure dans les listes du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Toutefois, au-delà de cette volonté de légitimer une histoire à la Sebeiba, il semblerait que des enjeux politiques, économiques, touristiques et (donc) sociaux soient adjacents à ce classement à l'UNESCO. Il y a l'instauration en 2010 d'un Festival de la Sebeiba qui répondait à une politique de l'ex-ministre algérienne de la culture à qui l'on doit l'important nombre de festivals instaurés en Algérie sous son mandat. Cette politique semblait répondre à une volonté de créer un certain dynamisme territorial et culturel à travers le festival (Festival d'Ahelil à Timimoun, Festival de l'Imzad à Tamanrasset...). L'institutionnalisation du rituel de la Sebeiba, à travers le festival, peut se traduire par une volonté de promouvoir et de dynamiser la région de Djanet ; mais elle semble également faire appel à une forme de préservation de ce patrimoine vivant qui paraît inévitable en vue du contexte actuel de la région. Les altérations dues à la mondialisation ainsi que la chute considérable du tourisme appellent à un interventionnisme étatique. Dans le cas du Parc du Tassili n'Ajjer et de la prise en considération du patrimoine immatériel qu'il englobe, il semblerait que l'instauration d'un parc culturel³ à la place de parc national permettrait de créer les textes et donc les bases légales de préservation d'un patrimoine matériel et immatériel au sein d'une même zone géographique. Cette politique semble être propice à l'établissement de relation entre le patrimoine matériel et immatériel, toutefois ceci n'est possible qu'après avoir inventorié les éléments qui les composent. Or dans le cas du Tassili n'Ajjer, l'ONPCTA a commencé l'an passé la création d'une base de données

informatisées concernant l'inventaire de l'art rupestre présent au sein du parc. Cette initiative en engendra une autre plus récente qui concerne l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, bien qu'aucune relation ni croisement, entre les deux inventaires, ne soit entrepris jusqu'à présent. Au niveau local et afin de concorder au vocable employé par l'UNESCO, c'est-à-dire de la « communauté locale », il semblerait que l'initiative du classement provienne de cette dernière à travers l'association de la Sebeiba sous l'impulsion de son président. C'est également à travers le discours de cette association que nous avons pu relever une « mise en relation » quasi-constante auprès des individus interrogés, entre le rituel de la Sebeiba et certaines

en tourisme de la Sebeiba semblent plus complexes et à forte dépendance d'un contexte qui l'est tout autant. Si l'Etat-nation, à travers la politique visant à instaurer un festival de la Sebeiba, a pu également y voir un moyen de s'acquitter d'une paix sociale, la communauté locale en s'érigeant en association y voit une voie d'accéder à des subventions. À ce propos, il semble intéressant de préciser que le festival de la Sebeiba 2014 a réuni 34 groupes ou troupes locales ainsi que 11 associations. De fait, la Sebeiba à travers son festival devient un moyen et un espace de promotion des associations et des groupes ou troupes locales. On assiste alors à la production d'une marque de promotion du patrimoine immatériel local où le rituel en lui-même ne constitue



Banderole du festival de la Sebeiba qui a eu lieu du 30 octobre au 4 novembre 2014 à Djanet.
© Photo de l'auteur.

présümées peintures s'en rapprochant. De sa première fonction légitimant l'histoire du rituel, cette « mise en relation » semble également concorder avec une certaine chronologie de l'offre touristique pour la destination Djanet, qui consiste à proposer un circuit dans le Sahara à la découverte des peintures et des gravures rupestres du parc – en fonction de l'accessibilité du circuit emprunté – et à la fin du séjour ou en escale entre deux circuits à Djanet, on peut assister au rituel de la Sebeiba Tileline si toutefois le calendrier s'y prête. En général, chaque circuit touristique se termine par une dernière soirée qui laisse place à l'expression artistique régionale animée par des groupes et troupes folkloriques locales. Par ailleurs, il nous a été confirmé par le président de l'association de la Sebeiba qu'il serait possible à l'avenir de commander une Sebeiba en « format réduit » pour un circuit touristique. Dès lors, les enjeux que traversent l'institutionnalisation et la mise

qu'une part du festival qui est à son effigie. Toutefois, suite aux altérations qu'a pu vivre ce territoire avant, pendant et après la colonisation, l'instauration d'un festival paraissait comme le moyen le plus approprié pour parer aux nouvelles altérations. L'image, internet et les réseaux sociaux sont le quotidien de la jeune génération Djantis, lorsqu'elle ne sombre pas dans les ravages de l'alcool et des stupéfiants alimentant les maux sociaux. Zone de transit et (donc) zone de tous les trafics, Djanet se trouve aujourd'hui face à ses propres avantages que l'on détourne en inconvénients. Par ailleurs, si le rituel de la Sebeiba était un moyen de faire converger les populations des régions voire des pays limitrophes (Libye, Niger, Illizi, Adrar, Tamanrasset...), aujourd'hui avec l'instabilité régionale, aucun Libyen par exemple ne fut de la partie, car les frontières terrestres sont fermées. Ces mêmes frontières héritées de l'époque coloniale dont la justesse n'est pas à

rechercher autour des relations inter-ethniques de la région mais plutôt au sein des richesses de leur sous-sol, qui déterminent de fait ce partage, et donc ces frontières héritées.



Décrocher une reconnaissance à l'UNESCO n'est pas et ne doit pas être une fin en soi, car cela devrait être au contraire la continuité du processus qu'est la patrimonialisation « internationale ». À travers les différents acteurs interrogés, nous effectuons une distinction au sujet de l'intéressement au classement à l'UNESCO de la Sebeiba. Outre le

« produit d'appel » pour la région ou encore la destination Algérie. Pour les associations en relation étroite avec la préservation et la promotion de la Sebeiba, les attentes du classement ne sont pas

moins concernées de par les relations qu'elles peuvent entretenir avec le tourisme.

Toutefois, il semblerait qu'il y ait un manquement au niveau de la définition, du rôle, des avantages et des devoirs d'un site ou élément classé au patrimoine mondial de l'humanité. Certains associent l'UNESCO à une aide internationale, ce



La place symbolique Doughiya où se déroule le rituel de la Sebeiba Tileline et le jardin Doughiya (en arrière-plan). © Photo de l'auteur.

sentiment de fierté locale et nationale qu'invoque le classement sur la liste de l'UNESCO, certains acteurs du tourisme ne manquent pas d'identifier l'obtention du label UNESCO comme un positionnement de ce patrimoine en

qui n'est pas tout à fait faux mais pas vraiment juste. Dans le domaine du patrimoine culturel, qu'il soit dans la liste du patrimoine mondial ou sur la liste du patrimoine culturel immatériel, il n'y a pas de récompense financière au classement,

bien au contraire, car cela comporte un coût pour l'État concerné. En revanche, il y a une particularité concernant les sites aux éléments classés sur les listes de sauvegarde urgente propre aux deux conventions (1972, 2003). Dans ce cas et suite à la demande de l'État-partie le site ou l'élément peut se voir attribuer une aide de l'UNESCO afin de contribuer à un programme de sauvegarde.

Par ailleurs, si le titre définitif du classement à l'UNESCO se trouve tronqué de son caractère religieux « *Achoura* », il semble convenir au discours acceptable par les experts de l'UNESCO. Pour ne pas froisser le monde chiite ou pour ne pas surexposer le caractère religieux, il a semblé plus judicieux de s'arrêter à ce titre : « Rituel et cérémonies de la Sebeiba de l'oasis de Djanet ». Toutefois, cette rectification fait suite à un renvoi du dossier à l'État-parti en 2012, concernant certaines formes du dossier présenté. Cependant, s'il convenait de prendre en compte les éléments qui avaient pu mener au premier titre incluant « *Achoura* », il nous fallait tout d'abord en connaître les raisons contextuelles. Lorsque certaines voix religieuses s'élèvent contre ce rituel qui a lieu durant « *Achoura* », afin de le qualifier de « *haram* » donc supposé être un péché. Ou encore lorsqu'une manifestation, en 2009, pour le soutien de la bande de Gaza, met en doute le bon déroulement du rituel. Il revient dès lors à l'État de préserver la diversité culturelle qui le fonde à travers notamment la nomination adéquate qui pourra fournir les outils nécessaires à la sauvegarde de l'élément en danger. De fait, le classement à l'UNESCO semble être une réponse symbolique pour ceux qui voudraient atteindre cette spécificité locale, car elle devient de fait un intérêt mondial en plus de la visibilité et de la lisibilité qui lui sera permise sur l'échiquier mondial des attractions touristiques. Alors que l'instauration du festival en 2010, semble répondre à une nécessité sociale qu'est la fédération autour de la Sebeiba et de sa légitimité. Il semblerait que pour se faire, une coopération du plus grand nombre des acteurs locaux d'une part et de leur intéressement financier d'autre part ne soit inévitable.

Axes de recherches



Danseurs du Ksar El Mihan durant la première phase du rituel de la Sebeiba Tileline nommée « T-enfer ». Le rituel est composé au total de trois phases dont les deux autres sont respectivement : Tekemsin et Araleï-n-awaleï. © Photo de l'auteur.

Si la Sebeiba de l'oasis de Djanet a subi un grand nombre de mutations dont la première que nous pouvons référencer remonte à l'air colonial, à travers l'instauration d'une compétition vestimentaire entre le Ksar Zelouaz et celui d'El Mihan⁴. Son évolution fait appel à cette similitude qu'ont pu traverser les rituels africains à travers leur « folklorisation » à destinée touristique.

Toute chose mise à part, nous souhaitons exposer un exemple révélateur du possible devenir d'un rituel ancestral à l'heure de la mondialisation. Il s'agit des Dogons qui évoluent au Mali voisin. De leur région, ce sont les falaises de Bandiagara classées au patrimoine mondial qui en sont le plus connues. Quant à leur culture vivante, c'est le rituel de danses masquées, classé au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, qui en est le plus prisé. Tout comme, dans le cas de la Sebeiba et du parc du Tassili n'Ajjer, nous nous retrouvons dans le cas d'une double reconnaissance (matérielle et immatérielle) à l'UNESCO dans le cas des Dogons. Une relation concernant l'espace géographique est inéluctable dans les deux cas. Toutefois, c'est au niveau de l'évolution de ce patrimoine vivant que l'on pourrait qualifier de contenu au sein de ce biotope particulier voire de contenant, que nous portons notre attention. Si le rituel des danses masquées

Dogon avait lieu tous les 60 ans comme célébration funéraire, il est de nos jours annualisé par l'intermédiaire d'un festival, ou encore intégré à la fin de chaque circuit touristique traversant la région ; ce rituel est même exportable sous forme de spectacle dont le dernier en date fut l'an dernier au musée du quai Branly à Paris et affichait complet⁵. Sans avoir la prétention d'amorcer un jeu de comparaison qui n'a pas lieu d'être, nous nous questionnons toutefois sur l'éventuel devenir et potentialité de survie de ces rituels ainsi qu'à la place et aux opportunités que détiennent les producteurs de ce patrimoine lorsque ce dernier se trouve institutionnalisé et inséré dans une bulle marchande. Y aurait-il une prise en considération et une prise de conscience des menaces et de la vulnérabilité auxquelles il se trouve exposé ? L'intérêt accordé au rituel de Sebeiba pour son classement sur la liste du patrimoine culturel immatériel porte l'attention sur une pratique et ses pratiquants qui semblent intrinsèquement liés au parc du Tassili n'Ajjer mais surtout à l'oasis de Djanet, en raison des relations entretenues avec le fleuve et les jardins de l'oasis. Cette double reconnaissance revêt-elle un enjeu touristique et/ou de préservation des traditions et des rites ethniques ancestraux ? Les orientations majeures de l'appareil UNESCO, comme toute institution internationale à l'heure du

développement durable, vont dans ce sens. Toutefois, la structuration et les modèles de gestion actuels d'un site doublement classé ne desservent-ils pas cet enjeu de durabilité, qui reste lié à la coopération de tous les acteurs et à la prise en considération de tous les éléments constitutifs de ce patrimoine culturel ? Ou alors cette double reconnaissance, malgré la déconnexion institutionnelle méthodologique, sert-elle cet enjeu de durabilité en portant une double attention au patrimoine culturel ? Quelles sont les opportunités qu'offre cette double reconnaissance et pour qui ? Quelles limites ou contraintes sont liées à cette double distinction, pourquoi et pour qui ? La durabilité, la pérennité et la sauvegarde sont des objectifs à atteindre par des actions concrètes et ne sauraient se cantonner à la théorie. L'homogénéisation des conventions pour leur mise en œuvre n'apporterait-elle pas plus de clarté et de cohérence au sujet de la préservation et de la durabilité ? Cela ne permettrait-il pas de rationaliser les actions entreprises et d'améliorer la gestion des ressources financières ?

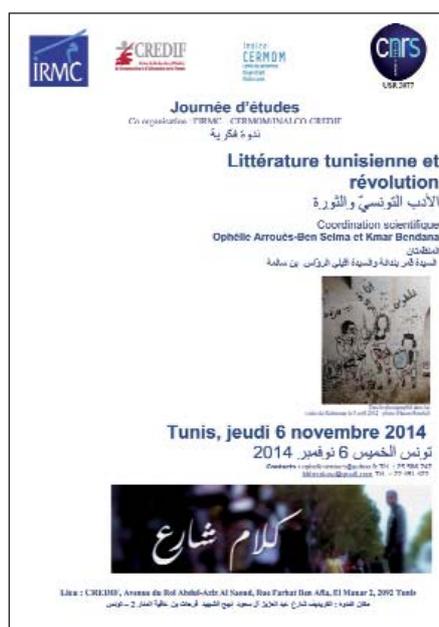
1. Badi Dida, 2012, *Les Touareg du Tassili n'Ajjer : Mémoires collectives et organisation sociale*, Mémoire du Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologiques et Historiques, nouvelle série n° 17, Alger, CNRPAH.
2. Sababou-Bouzid Meriem, 2001, *Sebeiba-Tillellin : Les célébrations de l'Achoura chez les Touareg sédentaires de Djanet*, Alger, Barzakh.
3. Décret exécutif n° 12-292 21 juillet 2012 fixant le statut de l'office national du parc culturel du Tassili n'Ajjer (JO du 29 juillet 2012), 8-12, consulté le 10 septembre 2014, <http://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2012/F2012044.pdf>. Toutefois, le statut de parc culturel en Algérie fut défini par l'article 38 de la loi n°98/04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.
4. Gay (Capitaine), 1935, « Sur la Sebeiba », *Journal de la Société des Africanistes*, tome 5, fascicule 1, 61-66, consulté en ligne le 15 septembre 2014, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr_0037-9166_1935_num_5_1_1630.
5. Ministère de la Culture et de la Communication (France), 2013, *Festival de l'Imaginaire - Rituels, spectacles et musiques du monde : Les Dogons - Mali (Sortie de Masques par l'Awa de Sangha)*, 14 juin, consulté en ligne le 30 septembre 2014, <http://www.culture-communication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Patrimoine-culturel-immateriel/Actualites/Festival-de-l-Imaginaire-Les-Dogons>.

Littérature tunisienne et révolution

La journée d'étude intitulée « Littérature tunisienne et révolution », co-organisée par l'IRMC et le CERMOM-INALCO, s'est tenue le 6 novembre 2014 au CREDIF, à Tunis. Elle a réuni des chercheurs et des acteurs culturels, tunisiens et français, pour poser les jalons d'une réflexion sur les changements de la création et du champ littéraires depuis 2011 en Tunisie.

Karima Dirèche a introduit la journée en soulignant que la littérature dit aussi des choses sur les situations politiques et sociales. Cette journée est le prélude à une manifestation plus ambitieuse destinée à profiter de l'ébullition éditoriale qu'on observe depuis 2011. Le champ littéraire et culturel maghrébin étant bilingue, il est nécessaire de donner davantage de visibilité à la production en langue arabe. L'IRMC s'emploie à accroître la place de la traduction arabe/français. Un ouvrage bilingue vient de paraître, Farah Hached, Wahid Ferchichi (dir.), *Révolution tunisienne et défis sécuritaires*, Tunis, IRMC-Med Ali ; et deux autres projets bilingues sont engagés pour 2015. De même, l'IRMC met en place en collaboration avec l'INALCO le 1^{er} cycle d'un stage d'apprentissage de l'arabe appliqué aux sciences humaines et sociales.

Kmar Bendana, historienne et co-organisatrice de cette journée, a ouvert les débats sur une note optimiste : la multiplication des publications, le développement de nouvelles formes de discours et de la critique littéraire sont le signe de la vitalité de la littérature tunisienne. Il faut à présent prendre la mesure des changements opérés et s'interroger sur leurs aspects concrets : comment conçoit-on un livre, que sont une œuvre, un auteur, un lecteur, un éditeur aujourd'hui en Tunisie ?



Sobhi Boustani, professeur de littérature moderne et directeur du CERMOM (INALCO), a tenu la conférence inaugurale de cette journée. À partir de trois romans tunisiens, il a analysé les choix esthétiques suivis par les auteurs pour exprimer les événements politiques ; il s'est également intéressé à la place de ces événements dans la symbolique et la structure du récit en comparaison avec la production égyptienne. Le dédoublement et l'anonymisation de l'écrit, la fragmentation ou la disparition de la narration, le jeu d'intertextualité avec les textes classiques sont autant de moyens de s'interroger sur le rôle des discours depuis la libération de la parole et sur les mécanismes du pouvoir. Néanmoins, il n'y a pas de véritable rupture du champ littéraire. Alors que dans les romans égyptiens, la révolution est un véritable sujet autour duquel varie l'écriture, elle s'inscrit en filigrane dans la production tunisienne.

La première table ronde présidée par Sobhi Boustani avait pour thématique « Littérature(s), langue(s) en révolution ? ». Samia Kassab-Charfi et Aladel Khidhr, respectivement professeur de littérature francophone et professeur de littérature arabe, ont fait une intervention commune pour présenter leur ouvrage à paraître en 2015, *Cent ans de littérature tunisienne. 1860-2014*. Refusant les cloisonnements traditionnels entre littératures arabophone et francophone, cette anthologie propose un renouvellement de l'approche des textes et des corpus. Samia Kassab a ensuite développé une réflexion sur la question des critères de la littérarité depuis 2011. Face au foisonnement des publications autour de la révolution, qu'est-ce qui fait encore œuvre ? Elle a également proposé d'adopter une retro-lecture de la production tunisienne pour réfléchir au concept de littérature révolutionnaire, de lire à la lumière des événements de 2011 des textes antérieurs où on découvre déjà une puissance de résistance, comme dans les ouvrages de Béchir Khraïef. La communication d'Aladel Khidhr a porté sur l'application du concept politique de révolution dans le domaine de la littérature. Pour dire la révolution, la littérature n'aurait-elle d'autre alternative que de trahir les faits ou perdre sa poéticité ? À partir d'une analyse du roman *Le Gorille* de Kamel El-Riahi, membre du groupe littéraire Décameron qui s'est attaché à cette problématique, Aladel Khidhr a montré comment la littérature tunisienne contemporaine cherche à transmuter les faits politiques dans une langue qui lui est propre. Cette table ronde a également été l'occasion d'aborder la question de la traduction. Samia Kassab-Charfi a regretté que si peu d'ouvrages tunisiens en langue arabe soient traduits et a soulevé la

Comptes rendus d'activités

question des corpus qui, aujourd'hui, devaient pouvoir être transmis dans d'autres langues. Elisabeth Daldoul, éditrice, a partagé ce constat tout en rappelant les difficultés matérielles et administratives auxquelles se heurtent les éditeurs.

La deuxième table ronde animée par Kmar Bendana était consacrée à l'ouvrage *Tunisie. Fragments de révolution* (édition El Kasbah) avec Riadh Sifaoui et Shiran Ben Abderrazak. Riadh Sifaoui, ingénieur, fondateur du blog *Al Kasbah* et éditeur, a partagé avec le public l'expérience de la création de son ouvrage, reprenant les textes publiés sur le blog. Ecrire fut d'abord un acte de structuration de la pensée face au tourbillon des événements ; ce fut aussi un acte pour exister et résister face aux discours dominants. L'auteur a ensuite analysé les effets de l'utilisation des nouveaux médias sur l'écriture ; l'espace de l'écrit se trouve dématérialisé, les formes d'expression se démultiplient pour atteindre une profondeur parfois inattendue, la frontière classique entre auteur et lecteur est abolie, floutant les contours de l'identité auctoriale. L'intervention de Shiran Ben Abderrazak a permis d'éclairer le processus de création de l'ouvrage, de texte sur un blog à un livre, et de dévoiler le sens de son organisation. Car ce livre répond justement, d'après l'intervenant, à un désir vif de revenir au sens et de capturer le réel. Sa structure reprend la métaphore du passage de la voix unique à une multiplicité de voix. Cette polyphonie orchestrée par l'auteur s'accompagne d'un éclatement des genres : entretiens,

analyses, critiques culturelles, textes fictionnels, poème, autobiographie permettent au lecteur de regarder les événements sous de multiples points de vue. La fragmentation le replonge dans l'émotion du moment tout en le poussant à assumer un rôle actif dans la re-création de ce réel. Les questions de la salle ont porté pour l'essentiel sur la question des genres et de la position de l'auteur dans ce type d'ouvrage inédit.

La troisième table ronde, « Ecrire et éditer depuis 2011 », a réuni Azza Filali et Abdelaziz Belkhouja autour de la modératrice Elisabeth Daldoul. Dans une intervention toute en poésie, l'écrivaine Azza Filali a défendu le droit de la littérature à rester en retrait, en décalage par rapport aux faits. L'écriture n'a pas pour mission d'expliquer le réel, mais de le transfigurer en captant l'essence de l'événement. C'est ce qui garantit sa liberté à l'égard des idées et des hommes. La liberté d'expression n'a donc pas véritablement modifié la façon d'écrire de l'écrivaine, l'imaginaire étant, selon elle, toujours libre. Abdelaziz Belkhouja, écrivain et éditeur (éditions Appolonia), a insisté sur le rôle croissant de l'écrit de façon plus large depuis 2011. Il a joué un rôle fédérateur par le biais d'internet ; le besoin de se réappropriier l'histoire et de réécrire les bases politiques et constitutionnelles a entraîné un retour aux textes fondamentaux. La révolution tunisienne a fait renaître la nécessité de l'écrit, sous des formes et des structures nouvelles. Les débats ont permis de poursuivre cette réflexion sur l'écrit et ses lecteurs. Selon Azza Filali, les

bouleversements politiques n'ont pas provoqué un regain de la lecture et les formats et médias actuels font perdre à l'écrit sa dignité. D'autres ont soutenu qu'il fallait considérer la lecture dans ses nouvelles pratiques qui se rattachent à des textes plus courts. Enfin, la salle et les intervenants ont débattu du rôle des réseaux culturels étatiques et de l'enseignement dans le développement d'une lecture comme forme d'interaction et de socialisation.

« Le dialecte dans la création contemporaine » a fait l'objet de la quatrième table ronde avec Mourad Ghachem, vice-président de l'association *Derja*, Majd Mastoura, poète et un des fondateurs du collectif *Klam Chera3* et Insaf Machta, enseignante de littérature française et critique de cinéma. Mourad Ghachem a présenté l'histoire du dialecte tunisien, ses modes de diffusion, ses usages politiques et culturels. L'association *Derja*, a-t-il expliqué, vise à promouvoir le dialecte comme langue démocratique, puisque parlé et compris par tous, mais aussi à défendre son statut de langue de culture et de création au même titre que l'arabe littéraire. Majd Mastoura a analysé l'expérience du collectif *Street Poetry* et détaillé les principes qui orientent sa pratique. Ce collectif s'est donné trois grands objectifs : la promotion de la littérature en dialecte tunisien, l'expression de l'identité, la réappropriation de la rue. Il s'agit de valoriser la littérarité de la langue dialectale, que certains perçoivent comme une menace pour l'arabe littéraire. Ce complexe lié à la maîtrise de la langue dépassée, l'arabe, peut redevenir un moyen d'expression accessible à tous. La littérature réinvestit l'espace public, lui redonnant le sens et la valeur dont l'avait privé la dictature. Cette expérience rétablit le lien intime entre le poète et son auditeur qui peut, à son tour, se faire poète. La question du clivage entre arabe classique et arabe dialectal était ensuite au cœur du débat. Pour clôturer la journée, Majd Mastoura a joué devant le public un de ses textes.



© huffpostmaghreb.com/

Ophélie Arrouès

Après les révolutions, les jeunes toujours à la marge ?

Vendredi 6 février 2015, le 2^{ème} anniversaire de l'assassinat de Chokri Belaïd a coïncidé avec le passage de relais du dernier gouvernement de transition présidé par Mehdi Jomaâ (depuis fin janvier 2014) à la première équipe gouvernementale (issue des élections d'octobre-décembre 2014), dirigée par Habib Essid. Le même jour, le magazine électronique *Orient XXI*, a réuni des journalistes, des chercheurs et des acteurs autour du thème « *Après les révolutions, les jeunes toujours à la marge ?* ». La rencontre, la 1^{ère} organisée à Tunis par un site né à Paris en octobre 2013 qui inaugure un bureau local, a déroulé un panorama tonique et tonifiant qui a remué des questions de fond, sans s'égarer dans les considérations du type (qu'est ce qu'un jeune ?) ni perdre de vue le besoin de problématiser la situation tunisienne mise sous les projecteurs. Trois panels ont fait entendre des voix, communiqué des

arabe dialectal ont traduit des échos concis sur la jeunesse tunisienne (avec un contrepoint sur l'Égypte).

Résonances d'une conscience politique en action

Au cours du premier panel (*Conditions économiques et contestations sociales*), des intervenants issus de l'activisme « révolutionnaire » ont fait part d'enquêtes à Douar Hicher ou Hay Ettadhamen, de prospections sur la précarité de l'emploi dans le bâtiment et le textile à Monastir, Kairouan et Kasserine, sur les diplômés chômeurs (380.000 / 800.000 environ) qui continuent à alimenter l'immigration clandestine, sur la stigmatisation que les médias contribuent à accentuer aux yeux de centaines de jeunes des quartiers qualifiés de « salafistes », sur l'instrumentalisation et la criminalisation des luttes sociales. Poursuivant le rôle de relais

l'urgence de la justice sociale, des rapports qui mettent le doigt sur le retard du droit, de la police et des tribunaux face aux frustrations et aux discriminations.

On sait que le temps politique a été accaparé par des luttes de pouvoir entre élites partisans. L'apport de ces dissections chiffrées des plaies sociales et économiques n'en est que plus fort. Ces ponctions raisonnées sont des radiographies précieuses pour baliser de futurs champs d'action. Comment faire pour que ces visions critiques, ces énergies inquiètes et ces volontés averties et renseignées deviennent agissantes ? La maturité acquise dans l'observation des réalités du pays pointe une série de chantiers où on peut lutter contre les tendances libérales en marche. La démarche de ces acteurs de la vie civile et leur travail mènent à la nécessité de changer le rapport au pouvoir, au besoin de passer de la pression politique à la proposition, de sortir de la marge pour aller vers la reconnaissance des initiatives, en les rendant opératoires.

Opinion et influence : objets flottants

Le deuxième panel (*Que deviennent les cyber-activistes ?*) a donné la voix à des militants qui ont concentré leur action dans la destruction du régime de sécurité et de censure d'Internet sous Ben Ali. Leur ennemi commun ayant éclaté, ils se sont reconvertis après janvier 2011 en entrepreneurs culturels, gérants d'ONG, journalistes ou concepteurs de programmes pour la sécurité informatique. Animateurs de la vie publique, ils sont revenus sur la signification du terme « cyber-activistes », partagé par des adversaires d'autres bords, par des usagers ordinaires et d'autres moins vertueux. Le fil reliant ces auto-analyses est la recherche d'une participation à la



#Occupy Tunis, manifestation du 11 novembre 2011. © Amine Ghrabi.

résultats d'enquêtes, livré des témoignages, fourni des analyses sur fond d'échanges polémiques. La moyenne d'âge de l'assistance – nombreuse – a été inférieure aux rencontres comparables. Des communications en français et en

d'information et d'analyse, ces représentants d'une conscience aguerrie depuis 2011 ont apporté des outils évaluant l'exclusion persistante de la jeunesse, des études qui mesurent l'écart de la scène politique par rapport à

Comptes rendus d'activités

politique, loin des injonctions de neutralité et des formes imposées. Revenant sur la façon dont ils ont vécu le passage de l'avant à l'après Ben Ali, ces contestataires se demandent quelles sont les perspectives d'agir sur la conception du pouvoir, après avoir participé au premier acte de la bataille pour la liberté d'expression et le droit de s'organiser.

Rompus à une technologie qui a eu raison du régime de Ben Ali, ces militants se heurtent à la résilience du système sécuritaire et à la difficulté de construire un Etat de droit. Tous tournent autour de l'information, un contre-pouvoir encore mal structuré en tant que tel, malgré les acquis. L'épreuve est dans l'héritage d'un système entretenu par des intérêts puissants et vigilants. L'érosion de leur impact médiatique en faveur d'un paysage plein de failles professionnelles et éthiques fait qu'il n'a pas été possible jusque là de constituer des modes d'influence sur une opinion publique changeante et difficile à définir.

Malgré le chamboulement de 2011, le chantier de la neutralisation de l'espace public est loin d'être clos. Quatre ans après, il s'agit de penser à l'engagement qui s'impose et d'y attacher les méthodes adéquates. Plus que jamais, la voie de chacun est à chercher.

La décision politique au centre des revendications et des événements

Le dernier panel (*La participation des jeunes à la vie politique*) a été plus différencié et tumultueux. Les échanges avec les représentants de partis, un député, deux conseillers de gouvernement, un militant et une politologue révèlent la différence de points de vue entre ceux qui sont passés par le travail politique organisé et les « indépendants » et/ou observateurs et chercheurs.

Les militants de partis ont concentré le regard sur l'expérience électorale. Que l'on considère les jeunes mobilisés dans les campagnes de vote ou le fort taux de non participation des 18/35 ans (85 %) aux élections, le point de vue fait dépendre la vie politique du moment électoral. Or, la participation à la vie politique est diverse

et plus large. L'exemple de l'Egypte a permis d'évoquer le *street art* et le travail associatif (par exemple contre le harcèlement sexuel). Les débats autour des méthodes d'action ont fait éclater le mouvement *Tamarrod* et la jeunesse « révolutionnaire » égyptienne a été largement réprimée. Pour la Tunisie, on a entendu fuser de la salle des reproches contre une instrumentalisation des jeunes et un accaparement des positions de pouvoir. Au-delà de ces polémiques et des considérations générationnelles qu'elles recouvrent, on sent que les jeunes sont déçus voire se sentent dépossédés d'un processus auquel ils ont pris part. Par ailleurs, la prise de décision, nœud de la participation politique, est tombée dans l'escarcelle des dirigeants des partis pré-existant aux événements de 2010/2011. La sur-détermination idéologique des luttes partisans a contribué à tourner le dos aux revendications et aux potentialités de la jeunesse en présence. Par ailleurs, la centralisation de la vie politique dans la capitale, au sein des instances partisans et entre les réseaux anciens ne doit pas cacher l'engagement d'autres jeunes (dans l'art et dans la culture entre autres) et un choix politique qui capte de plus en plus les jeunes de tous milieux : le « salafisme » voire le « jihadisme ».

Un militant a prédit que les jeunes, aujourd'hui à la marge, sont appelés à devenir le centre de la politique. Il est difficile de faire des conjectures en dehors d'études ethnographiques sur des groupes et/ou des individus actifs. Une anthropologie des pratiques et des comportements qui régissent le monde politique actuel serait d'une grande utilité.

À un moment où l'âge des gouvernants est objet de discussion et même sujet de railleries, on peut se demander si les conditions d'une transition politique générationnelle existent en Tunisie. À voir les participants à cette rencontre, beaucoup d'ingrédients sont là : des acteurs conscients et actifs, une expérience de la contestation et de la vie de parti, un apprentissage du management et de la gestion... Que manque-t-il alors pour un *énième* bond qualitatif nécessaire au pays ? Tout simplement, peut-être, que la politique, comme partage, gestion de l'intérêt public et responsabilité, change... de grammaire et pas seulement d'hommes et d'équipes.

Kmar Bendana

Texte paru dans *La Presse de Tunisie*,
16 février 2015



huffpostmaghreb.com. © Amine Ghrabi

Les réseaux personnels et leurs évolutions

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) a accueilli le 30 janvier 2015 une conférence du sociologue Michel Grossetti dont l'intitulé était « les réseaux personnels et leurs évolutions ». Cet événement coordonné par Hasnia-Sonia Missaoui, sociologue en délégation à l'IRMC, s'inscrivait dans le cadre du cycle de conférences MoRéMi Sud « Mobilité, Réseaux, Migrations Sud » et de la programmation scientifique de l'IRMC.

Directeur de recherche au CNRS et directeur d'études cumulant à l'EHESS, Michel Grossetti était invité à intervenir sur les réseaux sociaux, une thématique à laquelle il a consacré une part essentielle de ses travaux de recherche. Il a d'ailleurs coécrit avec Claire Bidart et Alain Degenne l'ouvrage *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, publié en 2011.

Michel Grossetti était accompagné d'Imed Melliti, chercheur détaché de l'Université de Tunis à l'IRMC et qui était présent en qualité de discutant lors de cette séance.

En guise d'introduction, Michel Grossetti a tenu à dresser un bref historique de la recherche sur les relations personnelles, qui constitue une approche particulière de l'analyse des réseaux sociaux. Parmi les racines à l'origine de cette approche, on retrouve les sciences sociales anglo-saxonnes (Stanley Milgram), la psychologie sociale (Jacob Moreno) et la sociologie francophone (Emile Durkheim, Georg Simmel). Cette approche a progressivement été formalisée grâce au travail d'anthropologues britanniques des années 1950 (John Barnes, Elisabeth Bott) et de sociologues américains formés aux mathématiques (Mark Granovetter, Harrison White) dans les années 1960. Il existe également une

communauté de chercheurs français travaillant sur les réseaux dont font notamment partie Michel Grossetti, Alain Degenne, Michel Forsé, Claire Bidart et Pierre Mercklé. La recherche sur les relations personnelles connaît d'ailleurs actuellement une expansion considérable dont témoigne par exemple l'affluence croissante aux colloques de l'International Network of Social Network Analysis au cours de ces dernières années.

Qu'est-ce qu'un réseau social ?

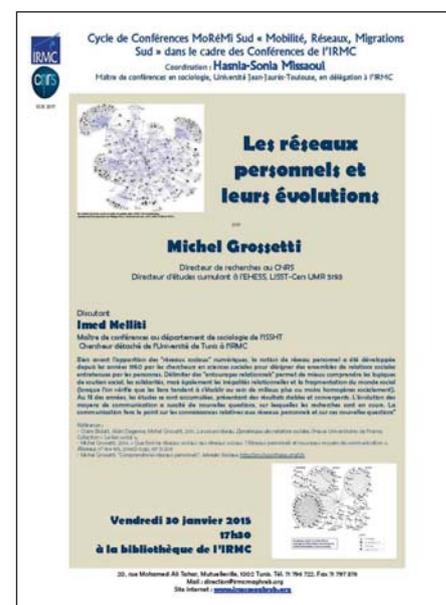
En abordant cette question préliminaire fondamentale, Michel Grossetti a d'abord cité la plus ancienne définition académique connue de cette notion, qui est l'œuvre de John E. Barnes, un anthropologue britannique des années 1950 : « *J'imagine une série de points qui seraient, pour certains d'entre eux, reliés par des lignes. Les points sont des individus, ou parfois des groupes, et des lignes indiquent les interactions qu'ils ont entre eux* ».

Dans le cadre des travaux contemporains, l'analyse des réseaux sociaux est considérée comme une approche qui consiste à étudier les relations sociales. On peut définir une telle relation comme une forme de connaissance et d'engagement réciproques fondée sur des interactions et permettant la transmission de ressources. L'idée sous-jacente étant ainsi que toute interaction n'est pas nécessairement une relation sociale, au sens strict de l'analyse des réseaux. Selon cette approche, pour qu'il y ait une relation, il est nécessaire que les interactions se répètent en faisant émerger une relation qui dépasse ces simples interactions, tout en les spécifiant. Cette conception particulière des relations

personnelles peut d'ailleurs être transposée aux relations entre organisations.

Une fois que l'on sait définir une relation sociale, le réseau social peut être appréhendé simplement comme l'ensemble de ces relations. Le réseau social est donc une structure de « bas niveau » agrégeant des liens que l'on appelle des liens dyadiques (c'est-à-dire mettant chacun en relation deux entités).

La densité et la connectivité des réseaux dépendent des critères adoptés pour définir la notion même de relation. Les analystes de réseaux connaissent donc un problème permanent qui est de définir, en théorie et en pratique, comment ils conçoivent les relations et le découpage des réseaux étudiés.



Pour ce faire, quatre stratégies principales ont été développées en analyse des réseaux pour approcher et représenter les réseaux sociaux :

Comptes rendus d'activités

L'analyse de grands réseaux. Cette approche est actuellement en expansion du fait de la disponibilité croissante des données sur internet à l'ère du *Big Data*. Riches de ces données, les chercheurs tentent d'identifier des indicateurs qui résument les propriétés des réseaux qu'ils étudient. À l'origine, ces recherches étaient réalisées par des psychologues sociaux, comme Stanley Milgram qui est à l'origine de la célèbre expérience du « petit monde ».

En sciences sociales, on distingue généralement trois approches différentes (dont les deux premières sont les plus classiques) pour appréhender les réseaux sociaux :

L'analyse des réseaux personnels, qui vise à étudier les entourages relationnels autour d'un acteur sur la base d'une approche par échantillonnage. L'entourage relationnel désigne les personnes avec qui sont entretenues les relations les plus suivies (collègues, famille...) Cette approche peut par exemple mettre en valeur l'existence d'inégalités relationnelles et les discriminations générées par ce type de relations personnelles.

L'analyse de « réseaux complets ». Cette démarche passe par la sélection d'acteurs sur un critère pour étudier les relations personnelles qui leur sont propres. Les problématiques types que permet d'aborder cette approche sont l'analyse des jeux de pouvoir et de l'action collective dans un groupe donné.

L'étude des chaînes relationnelles. Cette approche permet notamment d'appréhender comment des réseaux et des relations sont mobilisés dans le cadre de processus sociaux et activés par des acteurs dans l'optique d'obtenir des ressources.

Le pré-requis à toute analyse de réseaux est la capacité de retracer empiriquement un réseau. Pour ce faire, les analystes de réseaux ont recours au travail d'archives, à l'observation et à l'utilisation de « générateurs de noms » (c'est-à-dire des questions qui sont conçus pour susciter l'énumération de relations par les acteurs) lors d'entretiens.

Une fois les données relationnelles acquises, elles peuvent être analysées au travers d'un large arsenal de notions techniques définies dans le cadre de cette approche. Il est possible d'étudier si ces données relationnelles sont symétriques et si elles signalent une forme d'homophilie, voire d'homogamie. De même, la polyvalence (ou la « multiplexité ») et la forces des liens constituent des critères permettant de caractériser des relations personnelles.

En plus de la caractérisation des différents types de relations, la structure des réseaux, en elle-même, peut être appréhendée au travers de diverses notions techniques permettant par exemple d'apprécier sa densité, sa connectivité, sa centralité et son équivalence structurelle.

Les réseaux personnels et leurs évolutions

Michel Grossetti a ensuite tenu à mettre en avant plusieurs études sur les réseaux personnels afin de dresser un état des lieux de la recherche contemporaine. Il existe d'ailleurs un large corpus d'études sur les réseaux personnels qui ont été réalisées depuis les années 1950. Ces études ont en commun leur méthode, qui se fonde sur l'analyse d'une population donnée à travers l'utilisation d'un questionnaire avec « générateur de noms » et permettant ainsi la comparaison des réseaux personnels des acteurs étudiés.

Les résultats de plusieurs de ces études sont extrêmement intéressants. C'est le cas par exemple d'une comparaison entre une enquête réalisée à San Francisco en 1977 et une enquête conduite à Toulouse en 2001 par Michel Grossetti. Cette comparaison a permis notamment d'appuyer l'hypothèse selon laquelle il y aurait moins de personnes isolées sur le plan relationnel en Europe par rapport à l'Amérique du Nord, notamment du fait d'une mobilité géographique moindre. Le travail d'enquête mené par Alain Degenne et Claire Bidart depuis maintenant deux décennies fut également abordé. Ces chercheurs suivent depuis plus de vingt ans une population de jeunes, qu'ils

rencontrent périodiquement tous les trois ans afin d'étudier l'évolution de leurs réseaux personnels et leur processus de socialisation.

Au regard de l'ensemble de ces études, on s'aperçoit que plusieurs résultats sont récurrents et relativement stables, même si les contextes historiques conservent une influence certaine.

D'une part, la taille des réseaux s'accroît en fonction du niveau social (et notamment avec le niveau d'études). De plus, les relations dans un réseau social sont souvent homophiles, dans le sens où des personnes aisées auront plus tendance à fréquenter des personnes de même statut social. Il est donc clair que les réseaux participent à l'accentuation d'inégalités déjà existantes, par le jeu des affinités sélectives.

De même, plusieurs études ont entrepris de comparer les milieux ruraux et urbains. Contrairement à ce qui est communément admis, le milieu urbain ne fait pas disparaître le lien social, en faisant plonger les citoyens dans l'anonymat. Au contraire, le soutien social en milieu urbain est important. Cependant, les liens personnels sont plus homophiles et moins denses qu'en milieu rural, compte tenu du fort niveau de ségrégation qui peut exister en milieu urbain.

Plusieurs travaux permettent également de conclure que les relations entretenues par courriers électroniques sont plus homophiles. Ce constat a conduit certains auteurs à imaginer que l'internet avait un effet sur les réseaux personnels qui était similaire au passage du milieu rural à l'urbain pour nombre d'entre-nous.

L'un des grands intérêts de l'analyse des réseaux sociaux est d'avoir généré d'importants résultats cumulatifs, favorisés par une méthodologie rigoureuse et un vocabulaire stabilisé. Inévitablement, cette approche a également des limites, mises en exergue notamment par la littérature francophone qui lui reproche son réductionnisme relationnel, dans la mesure où cette approche prend faiblement en compte la classe sociale et le collectif, en ramenant tout à la notion de réseau.

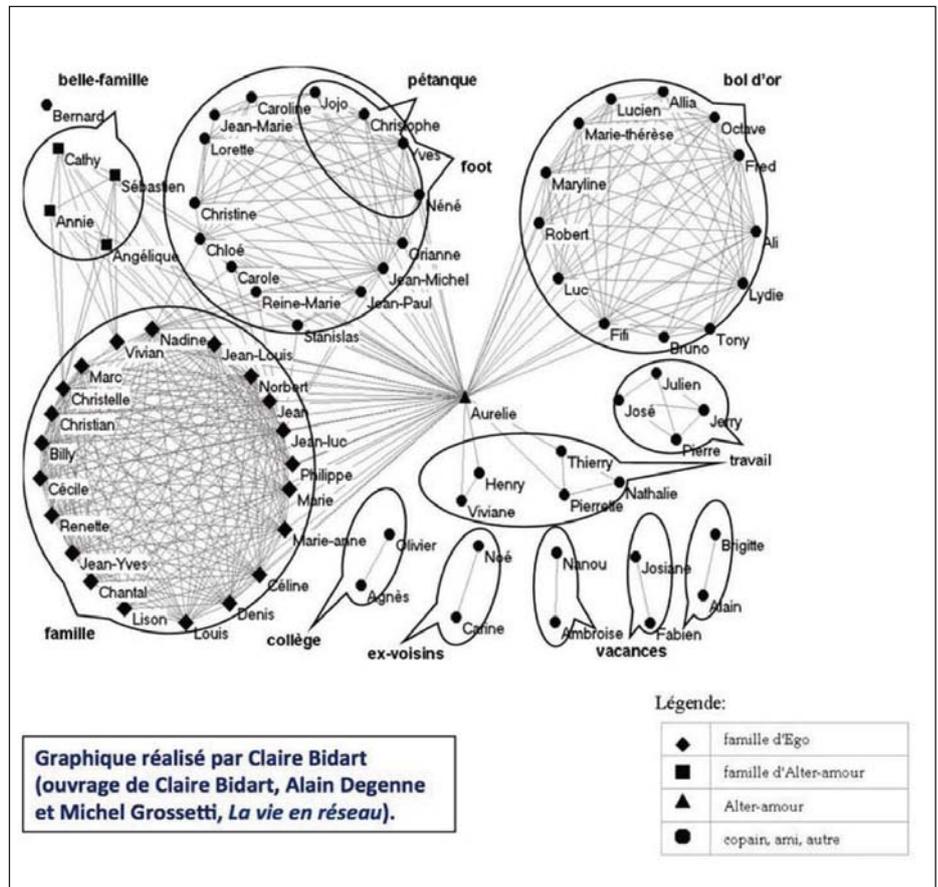
Les réseaux sociaux en ligne

S'ajoute à ces développements l'émergence au cours des dernières années de nouveaux supports de communication particulièrement sophistiqués, que l'on désigne communément par le terme de « réseaux sociaux » ce qui introduit d'ailleurs un problème de terminologie pour les « analystes en réseaux sociaux ».

Plusieurs ouvrages récents tentent d'analyser les conséquences du développement des réseaux sociaux numériques sur les réseaux sociaux. Des hypothèses ont été avancées, mais selon Michel Grossetti, elles demeurent encore trop peu étayées et il serait prématuré d'en tirer des conclusions définitives. Ainsi, certains auteurs se sont emparés de la question de la connectivité en tentant de démontrer que le monde se rétrécissait avec l'émergence des nouveaux supports de communication numériques. Pour autant, Michel Grossetti estime que ces études sont relativement difficiles à interpréter, et souligne que l'ordre de grandeur des « petits mondes », c'est-à-dire du cercle des personnes proches, reste relativement stable avec l'émergence de ces nouvelles technologies.

De plus, des chercheurs avancent que ces nouveaux supports de communication participent à l'augmentation de la « dispersion » des réseaux personnels. Cette hypothèse n'est pas pour autant concluante, compte tenu du fait que les échanges numériques équipent tout autant les relations proches que lointaines. Enfin, des travaux s'interrogent sur le caractère plus ségréatif et moins dense des réseaux sociaux numériques. Sur cette question, Michel Grossetti considère qu'ils sont probablement moins denses, mais que nous ne sommes pas en mesure de savoir s'ils sont plus ségréatifs qu'auparavant.

En définitive, les hypothèses de Michel Grossetti sont que ces nouveaux supports de sociabilité ne bouleversent pas les relations personnelles, malgré des évolutions notables. Il y a probablement un renouvellement plus rapide des liens les plus faibles et une diversification des



© Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti.

expériences relationnelles. Il est également certain que les pratiques relationnelles évoluent de nos jours vers une réflexivité croissante et une nouvelle forme d'éthique de la communication. Enfin, il est possible que les nouveaux supports de communication renforcent des tendances plus générales marquant l'évolution des relations interpersonnelles, à savoir une légère régression des liens forts ou durables, et le renforcement des inégalités relationnelles et de l'homophilie.

Profitant du traditionnel jeu des questions-réponses qui clôturait cette conférence, Michel Grossetti a souhaité mettre en garde le public contre le danger consistant à appréhender les réseaux sociaux uniquement sous leur forme numérique. Il est important de rappeler que les supports numériques équipent les relations sociales, mais ne s'y substituent pas. Si une partie des relations sociales

traditionnelles se retrouve dans ces dispositifs, ce n'est pas le cas de toutes les relations. Il y a par exemple un facteur générationnel important, dont atteste le recouvrement très partiel de ces technologies en fonction des classes d'âge. Enfin, si certains auteurs font de « l'analyse des réseaux » une théorie en soi, Michel Grossetti estime que cette démarche peut conduire à une forme de réductionnisme relationnel trompeur. Au contraire, il semble indispensable d'intégrer les réseaux dans une approche générale des phénomènes sociaux, à l'instar par exemple du séminaire « Mobilités, réseaux, migrations (MoRéMi) » dans lequel s'inscrivait cette conférence.

Clément Perarnaud

Agricultures familiales, territoires et perspectives de développement dans les Suds

Longtemps marginalisée par les politiques libérales de « modernisation agricole » qui ont marqué les dernières décennies, l'agriculture familiale se voit désormais réhabilitée dans les discours des acteurs publics, comme en témoigne le choix de l'Organisation des Nations Unies de proclamer l'année 2014, « Année internationale de l'agriculture familiale ». Le colloque international « Agricultures familiales, territoires et perspectives de développement dans les Suds » qui s'est tenu à Tunis les 11, 12 et 13 décembre 2014, avec le soutien de l'Institut Français de Tunisie (IFT), l'Agence Française pour le développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), s'est justement attaché à approfondir le rôle et les enjeux socioéconomiques de cette forme sociale d'agriculture, et les conditions dans lesquelles elle pourrait contribuer à l'émergence de nouvelles dynamiques porteuses d'un développement durable des territoires.

Repenser les rapports aux politiques publiques, discuter le rôle des agriculteurs familiaux dans les conflits territoriaux, leur place dans les mobilisations, la réappropriation des territoires et la construction de la démocratie, identifier les processus de diversification économique des agriculteurs familiaux et leurs impacts sur le développement local, tels étaient les thèmes des quatre axes qui ont animé les dix sessions de travail de ce colloque, et où plus d'une cinquantaine d'intervenants ont présenté leurs travaux durant trois jours. Au-delà du réseau méditerranéen, le colloque a également permis de s'ouvrir et de confronter les terrains d'Amérique latine à ceux

d'Afrique subsaharienne, en passant par l'Asie du Sud-Est et le Maghreb.



En raison du grand nombre de travaux présentés, il ne s'agit pas ici d'en faire un compte rendu exhaustif, mais plutôt de rendre compte des points qui ont soulevé et animé les débats, et de revenir sur ceux qui ont été mis en lumière lors de la présentation des rapports de synthèse de la dernière session, élaborés et présentés respectivement par M. Elloumi (INRAT, Tunis), H. Guétat et N. Rebaï (UMR PRODIG, Paris), J-L Chaléard (Université Paris 1, UMR PRODIG), et H. Cochet (AgroParisTech, UMR PRODIG).

Les présentations de l'axe 1 ont permis d'appréhender dans le temps long, une double dynamique : la réponse apportée par les politiques publiques aux impératifs de développement agricole et les réponses

des agricultures familiales à ces mêmes politiques, telles qu'elles s'expriment dans leurs stratégies d'adaptation diversifiées. Alors que certains États cherchent à favoriser les agricultures familiales, d'autres s'engagent dans le soutien des entreprises d'agro-business, ou se caractérisent par une politique du « laisser faire ». Comme l'a souligné M. Elloumi, la diversité des stratégies et des choix politiques révèle la difficulté à penser une alternative, à jeter les bases d'un nouveau contrat social, qui propose une autre vision du développement. Les questions des impacts sociaux et environnementaux liés aux aménagements et aux dynamiques des agricultures familiales face aux politiques publiques ont été abordées au travers de différents exemples : les processus d'accapement des terres au Mali à la suite du développement d'une politique de grandes infrastructures hydrauliques, les problèmes posés par les périmètres irrigués issus de grands projets étatiques en Algérie et en Syrie, ceux liés aux aménagements hydrauliques en Equateur, ainsi que ceux générés par la réforme agraire avortée en Afrique du Sud. Les discussions ont permis de souligner l'ambivalence de ces grands projets étatiques, souvent à l'origine d'un renforcement des disparités sociales sur les territoires.

Dans l'axe 2, les présentations ont fait ressortir le lien entre les agricultures familiales et les processus de construction-déconstruction des territoires. Ainsi, les agricultures familiales y ont été abordées en tant que forme sociale productrice d'un certain rapport au territoire. Plusieurs exemples sur l'Afrique de l'ouest, mais

également en Equateur, ont montré que l'implantation de grandes entreprises agricoles n'avait pas que des impacts fonciers, mais reconfigurait en profondeur les dynamiques territoriales. Ainsi, le modèle « archétypale » de grandes exploitations agricoles présenté a permis de souligner, paradoxalement, la diversité des configurations à l'échelle locale et la primauté de la problématique d'accès aux ressources. En Côte d'Ivoire, le rôle des migrations est au cœur des questions d'accès au foncier ; au Cameroun, on a pu mesurer les conflits d'usage liés à la croissance urbaine et les effets sur les petites agricultures familiales en termes de transformation des systèmes de cultures. De nombreux exemples ont montré la reconversion des petites agricultures à la suite du développement de grandes exploitations ou de cultures commerciales. L'accapement des terres n'est donc pas le seul moyen d'assujettissement des petits paysans, qui peut prendre des formes plus économiques ou sociales. Au cœur de ces conflits de territoires, les éleveurs itinérants se présentent comme les « parents pauvres » de ces processus de développement rural, fragilisés et marginalisés. Les débats ont souligné le

caractère très mobile et évolutif des situations, dans le temps et dans l'espace, contribuant à accentuer la différenciation des types sociaux de l'agriculture. Les politiques de réforme agraire, parallèlement à des mesures de libéralisation accrues ont produit dans un certains nombre de cas, une déstructuration de la paysannerie. Les exemples ouest africains rappellent la violence de la problématique migratoire dans les conflits pour le développement rural et l'instrumentalisation politique qui en est faite. Dans ce contexte, les débats ont également été l'occasion de montrer la nécessité d'une articulation accrue des politiques entre les échelles locale, nationale et globale.

En conséquence de la pluralité de ces conflits de territoire, et dans un contexte de remise en cause de ces politiques libérales de développement, les mobilisations paysannes attestent du renforcement des revendications pour le droit à la terre et de l'émergence de la figure de l'agriculteur familial comme acteur majeur des processus de démocratisation et de mise en valeur de leurs territoires. N. Rebaï a par ailleurs souligné le fait que la majorité des présentations de cet axe ont concerné des terrains d'Amérique latine et du Maghreb,

symbolisant la forte imbrication des revendications paysannes et des dynamiques de démocratisation dans ces ensembles régionaux. L'ancrage territorial des petites agricultures familiales se présente comme un enjeu majeur de la lutte politique dans un contexte libéral ayant pour effet un bouleversement des configurations territoriales historiques. L'alliance symbolique des mobilisations « villes/campagnes » dans un certain nombre d'exemples contribue à la reconfiguration des champs de la mobilisation. Par ailleurs, un certain nombre de présentations se sont attachées à analyser les rouages des organisations collectives et leurs effets sur la gouvernance locale et la justice sociale, en Tunisie en particulier. Il s'en est ainsi suivi un débat animé sur les éventuels effets « positifs » de l'expérience coopérative en Tunisie et une série de réflexions visant à relativiser les vertus de ces expériences de décentralisation de gestion des ressources, lorsqu'elles ne s'inscrivent pas, là encore, dans une articulation entre les différentes échelles de gestion. C'est la problématique de gestion des ressources, hydrauliques en particulier, qui se retrouve au centre des dynamiques de réappropriation des



Photo de groupe des participants du colloque de Tunis.
© Emna Khemiri

Comptes rendus d'activités

territoires et de construction de la démocratie.

Le dernier axe avait pour objectif de saisir les liens entre diversification économique des agriculteurs familiaux et développement des territoires, lien qui serait a priori vertueux. H. Cochet a tenu à relativiser cette vision idéaliste. Ainsi, dans le contexte d'un accroissement de plus de 80 % des actifs agricoles dans les pays en voie de développement et de plus de 30 % dans le monde, l'emploi agricole représente un enjeu mondial. Alors que les agricultures familiales étaient historiquement pluriactives, les chercheurs et instances internationales ont eu tendance à « redécouvrir » ce phénomène et à en faire un axe actif de valorisation. Cependant, la majorité des présentations de cet axe 4 ont également montré les logiques de spécialisation accrue pour garantir le maintien des exploitations. L'exemple haïtien a ainsi été l'occasion de discuter le concept même de diversification et de stratégies, dans un contexte d'extrême précarité, où la vente de la main d'œuvre à l'extérieur relève plutôt d'une nécessité de survie. Par ailleurs, l'exemple marocain d'agrotourisme, qui entend opérer un

rapprochement des milieux ruraux/urbains, a permis de souligner le bilan finalement très contrasté de ces expériences, qui ne relèvent que rarement d'une demande locale. Dans cet axe, une partie des présentations ont en réalité mis en lumière la création de nouveaux produits, de nouvelles filières, comme le commerce du charbon en Haïti, le lait au Vietnam, l'arachide au Bénin, instaurant de nouveaux liens avec les consommateurs et de nouveaux modèles de consommation. Ces produits de « terroirs » créent de nouveaux produits, de nouveaux marchés, parfois *ex-nihilo*, comme le lait à Hanoï ou l'huile d'Argan marocain. Va-t-on donc vers une spécialisation pour des marchés de niches, plutôt qu'une véritable diversification ? Quelles sont alors réellement les opportunités de développement ? Et pour qui ? Telles sont les questions qui ont animé les discussions concernant cet axe. L'enjeu est alors de cerner les processus de différenciation des territoires, et de mesurer dans quelles conditions ces processus peuvent être porteurs d'un accroissement des inégalités sociales, ou d'une concentration des ressources. Les dynamiques internes aux territoires

doivent être remises au cœur des recherches sur les agricultures familiales, afin de ne pas céder aux fantasmes de projets en décalage avec la réalité locale.

Le colloque, qui s'était ouvert sur trois présentations inaugurales, rappelant l'engagement de Marc Dufumier pour le bien-fondé de l'agro-écologie, la place et le rôle de la recherche dans les études sur les agricultures familiales, par Shelley Feldman, et le bilan et la place des politiques publiques agricoles pour le développement dans les suds, par Michel Petit, s'est refermé sur la nécessité d'un travail conceptuel sur le sens même des mots, sur l'examen de la pertinence des différentes échelles de travail, et le besoin de poursuivre l'ouverture du réseau méditerranéen pour confronter les expériences et les terrains, dans une perspective plus large, mieux à même de saisir les dynamiques complexes d'agricultures familiales qui n'en finissent pas de se réadapter et de réinventer les modèles et les façons de penser le développement.

Irène Carpentier



© Irène Carpentier

Transgressions. La normalité et ses dépassements en Afrique du Nord

Ce colloque a été organisé en partenariat entre l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC-Tunis), le Centre d'anthropologie culturelle (CANTHEL) - Université Paris Descartes et le Centre Jacques Berque (Rabat), avec le soutien de l'Institut français de Tunisie et du Centre de recherche sur les femmes arabes (CAWTAR).

Le projet émane de propositions conjointes et harmonisées de chercheurs du CANTHEL et de l'IRMC en octobre 2013. Les protagonistes ont souhaité optimiser et mutualiser leurs actions en collaborant sur une thématique plus globale portant sur les transgressions en Afrique du Nord. Les mutations socio-politiques dans la région génèrent, en effet, des débats multiples sur les questions de transgression, le rapport à la norme et les négociations/ajustements qui s'y rattachent.



Dans le cadre d'un programme étalé sur 4 ateliers, les chercheurs, de différents horizons disciplinaires, ont eu l'opportunité de réfléchir sur différents objets de transgression : le rapport à la loi aussi bien juridique que divine, la prostitution et l'homosexualité, la consommation d'alcool et de cannabis, les arts et les postures transgressives qui les accompagnent, etc. Ils ont ainsi débattu de la question de la transgression dans tous ses états :

religieuse, alimentaire, juridique, mais aussi sexuelle et artistique.

Les échanges ont soulevé des questions importantes sur le rapport à la norme à travers l'intérêt pour le licite et l'illicite, le convenu et l'inconvenant, les conditions de voilement et d'exhibition des pratiques et des usages. Il en découle que les transgressions dépendent remarquablement de modèles d'interprétation et d'arrangement multiples. La perspective comparative a pu mettre en évidence la diversité des expériences de la transgression, d'une part, et les spécificités locales d'autre part.

Enfin, il en est ressorti, des multiples échanges, la nécessité de construire un réseau de chercheurs franco-maghrébins qui se pencheraient sur le développement de la thématique des transgressions au Maghreb.

Monia Lachheb

FLASH INFO

Sihem Najar (dir.), *Penser la société tunisienne aujourd'hui : la jeune recherche en sciences humaines et sociales*, IRMC-Cérès éditions, Tunis, 416 p., ISBN : 978-9973-19-769-6.

Un ouvrage IRMC avait déjà été édité sur plusieurs thématiques traitant de la transgression. La traduction de cet ouvrage en langue arabe est prévue à la publication pour 2015.





Atelier doctoral

Co-organisé à Oran au siège du Centre de Recherche et d'Anthropologie Sociale (CRASC) par le CRASC et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) de Tunis



La première session de l'atelier doctoral co-organisé par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) de Tunis et le Centre de Recherche et d'Anthropologie Sociale (CRASC) a rassemblé une vingtaine de jeunes chercheurs algériens en sciences sociales à Oran. Historiens, sociologues, linguistes ou psychologues, les doctorants ont fait le déplacement depuis différentes villes du pays afin de participer à cet atelier bilingue (arabe et français) de formation consacré à l'« écriture » d'une thèse. Pour accompagner les chercheurs, l'IRMC a sollicité sept enseignant-chercheurs tunisiens et français, issus de différentes disciplines en sciences humaines, telles que l'histoire, la sociologie et la sciences politiques, venus présenter les outils méthodologiques sur le travail au Maghreb.

Organisées en deux temps, les journées se sont déroulées en séances plénières en matinées et des ateliers d'écriture l'après-midi. Lors des trois séances plénières les chercheurs ont abordé les questions de méthodologie, la question de sources et de documentation, et enfin méthodologie appliquée à un objet d'étude particulier. Lors des ateliers d'écriture, des groupes d'étudiants ont été accompagné à la rédaction d'un document de présentation de recherche en arabe et en français.

Nous revenons ici sur quelques unes des interventions :

Intervenant en arabe, **Imed Militi** (enseignant-chercheur IRMC, Tunis) a rappelé quelques évidences concernant la centralité de l'écriture et de la fonction de l'auteur dans les sciences sociales. Il est revenu sur l'analyse de la nature des difficultés et des problèmes que pose le travail d'écriture aux chercheurs, notamment les plus jeunes d'entre eux, mais aussi sur les enjeux qui se rapportent à ce travail. Ces enjeux peuvent être ramenés à trois registres différents : la scientificité, la déontologie, la lisibilité.

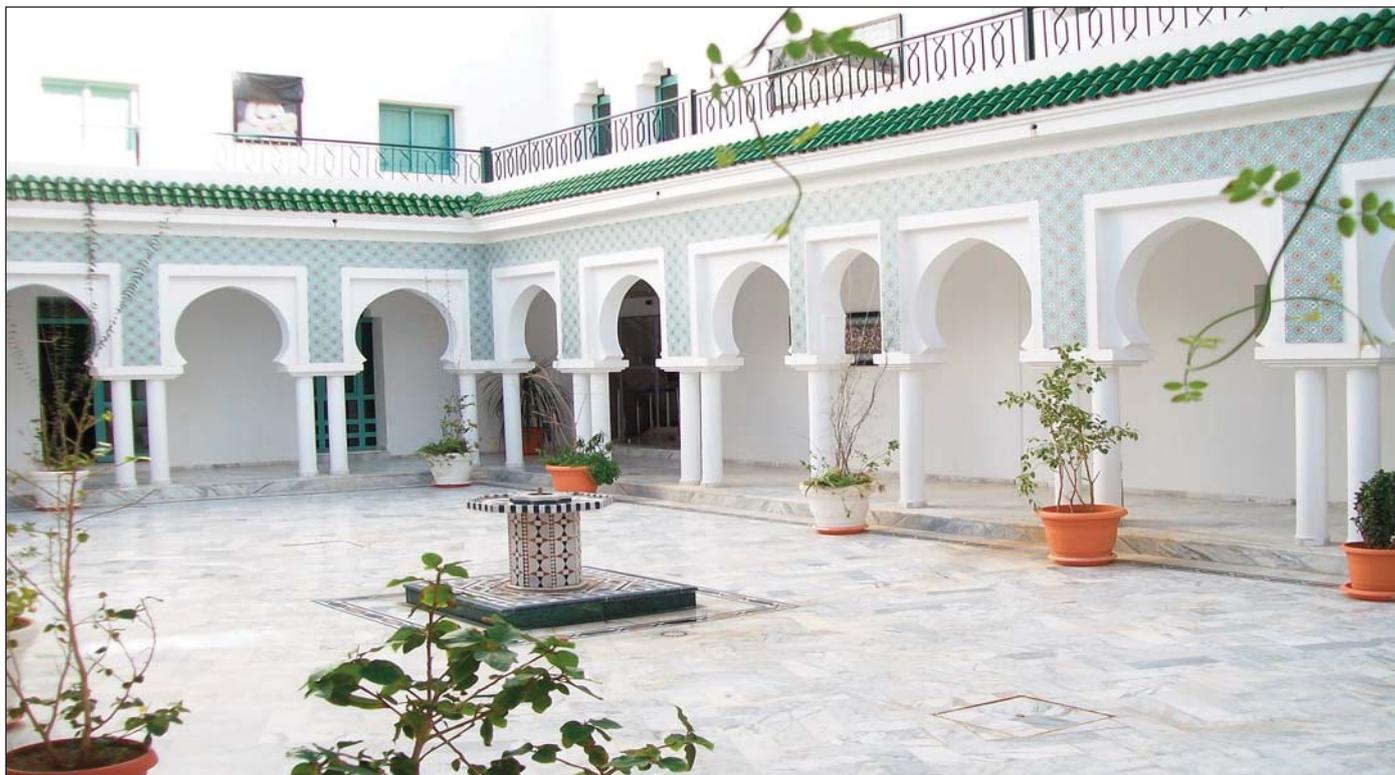
Aurélia Dusserre (Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille) a rappelé la nécessité du respect des normes et des règles de présentation d'une bibliographie, dont la précision met en valeur le travail d'un doctorant et donne de la crédibilité à son travail. Pour l'historien, la bibliographie est le troisième acteur dans la recherche car elle permet d'enrichir la compréhension du sujet. Une bibliographie doit elle aussi être questionnée et analysée. Pour les évaluateurs, la bibliographie permet de déceler l'appareil critique développé par l'étudiant durant sa recherche. Faisant référence à l'ouvrage de l'historien Marc Bloc *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Aurelia Dusserre est revenue sur l'élément essentiel des notes de bas de pages dans le travail d'un historien : « le plus utile de ces ouvrages, c'est souvent à la cave qu'il le faut chercher ¹ ».

Fayçal Chérif (historien enseignant-chercheur à l'IHSTC Tunis) a souligné la nécessité de définir un plan d'écriture et a tenté de rappeler ce qu'il faut éviter lors des premiers pas dans la rédaction. Outre la définition des termes du sujet, qu'il faut aborder du centre à la périphérie, il a recommandé aux étudiants de procéder rapidement à la rédaction d'un résumé de thèse avec des mots clefs et d'un plan provisoire. Aussi, il a rappelé que la maîtrise de différentes langues conditionne l'accès aux sources des étudiants.

Leila Blili (professeure d'histoire à l'Université de la Manouba) est intervenue en arabe sur l'importance de la comparaison pour l'histoire du Maghreb et de sortir des histoires nationales pour voir ce qui se passe « chez les voisins ». Selon elle, le cadre de l'Etat national oblitère certains faits et veut montrer des particularités qui n'en sont pas. Comparer est aussi enrichissant pour le travail car c'est changer d'échelles, réfléchir aux trajectoires individuelles, à des biographies en les croisant avec des histoires plus macroscopiques.

Kmar Bendana (chercheuse associée à l'IRMC) a appelé les doctorants à déconstruire l'usage d'internet en l'investissant par eux-mêmes. Il existe trois manières d'utiliser internet : la collecte de l'information, la recherche de cas comparables et l'écriture. Le risque





Patio du Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) d'Oran.
© commons.wikimedia.org

étant de ne pas tomber dans l'excès de l'usage de cet outil, c'est-à-dire le plagiat. Lors de son intervention elle a fait la démonstration aux jeunes doctorants que l'outil informatique Wikipedia, pouvait être un espace à investir. En effet, le côté participatif de l'encyclopédie en ligne est un exemple intéressant parce qu'il offre un terrain de rédaction collective, participative, soumise à une veille rédactionnelle. Aussi, elle propose que les notices de *Wikipedia* qui intéressent le

chercheur deviennent objet d'attention et de réécriture. L'exercice est plus profitable collectivement car il peut servir en lui-même d'atelier renouvelable selon le sujet choisi.

Durant son intervention, **Hasnia Missaoui** (chercheuse à l'IRMC, Tunis) est revenue sur l'observation en tant que technique qui s'inscrit dans une approche dite qualitative et/ou compréhensive. L'observation renvoie donc à la méthode qui consiste à faire un travail de terrain, en se rendant sur place par une présence continue pour assister et éventuellement participer aux faits que l'on veut étudier. Cette présence continue et durable est le gage d'une immersion au sein de laquelle l'observation du quotidien et sa description occupent une place majeure. Le recueil des données se fait par la tenue d'un journal

dans lequel sont consignés ces observations, la description des situations, les entretiens, les impressions de l'observateur, éventuellement des dessins, des cartes, des plans, des photos, des documents... Il peut s'agir de l'observation participante, de l'observation directe ou encore de l'observation distante ou flottante.

Lors de la dernière matinée, un doctorant de chaque groupe de travail a pu lire la présentation de ses travaux en deux langues, arabe et français selon les règles méthodologiques qui leur ont été édictées. Cet exercice a permis à des doctorants parfois à un niveau très avancé, de redéfinir les termes de leur sujet ou de circonscrire leur problématique. Plus qu'un apprentissage, cet atelier a permis de réaliser le travail qui leur restait à entreprendre pour finaliser leur recherche.

Sarah Adjel



© algeriemesracines.com

1. Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, 2e éd., Paris, Armand Colin, « Cahiers des Annales », 1952 [1949], p. 40.

Activités de l'IRMC

Calendrier des activités IRMC

➤ **6 mars 2015**, 14h00, BNT
Hommage à Lilia Ben Salem.

➤ **10 mars 2015**, 9h, FLSH de Sousse
L'alimentation en Tunisie aux époques moderne et contemporaine
Journée d'études organisée par l'IRMC et le département d'histoire de la FLSH de Sousse.
Coordination : Nessim Znaïen.

➤ **13 mars 2015**, 17h30, IRMC
De l'usage de la notion de réseau en sociologie des migrations
Conférence de Sylvie Mazzella (Directrice de TELEMME) dans le cadre du programme *Le Maghreb en réseaux. Liens et lieux du Maghreb au prisme de ses dynamiques relationnelles* coordonné par Sonia Missaoui. Modérateur : Ridha Ben Amor.

➤ **18 mars 2015**, 17h30, IRMC
Justice et politique dans le Maghreb
Conférence de Guillaume Mouralis (Chargé de recherche au CNRS, ISP, Paris Ouest), organisée dans le cadre du programme *Justice et politique dans le*

Maghreb post-révoltes arabes, coordonné par Eric Gobe.

➤ **20 mars 2015**, Lyon
Journée organisée par l'Université Lyon II en hommage à Chérif Ferjani.

➤ **24 mars 2015**, 9h, IRMC
L'assistance médias internationale en Tunisie et son impact sur l'écologie des médias tunisiens
Journée d'études coordonnée par Enrique Klaus.

➤ **4 avril 2015**, 9h, IRMC
Les masculinités au Maghreb revisitées
Journée d'études coordonnée par Monia Lachheb.

➤ **8 avril 2015**, ISHTC, La Manouba
Débuter en thèse : que faire ?
Séminaire doctoral de l'ISHTC organisé en partenariat avec l'IRMC.
Coordination : Kmar Bendana, Leila Blii.

➤ **13 avril 2015**, 17h30, IRMC
Le pluriconfessionnalisme au Maghreb et la conversion religieuse : anthropologie

et transformations intimes
Conférence de Katia Boissevain, chargée de recherche au CNRS, AMU, IDEMEC.

➤ **16 avril 2015**, 17h30, IRMC
Prison et liberté
Présentation de l'ouvrage de Mohamed Chérif Ferjani.

➤ **21 avril 2015**, 17h30, IRMC
Le Mouvement Izala au Nord du Nigeria et la question de la charia
Conférence de Ramzi Ben Amara, FSLH de Sousse.

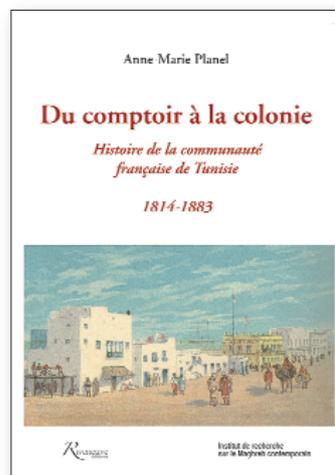
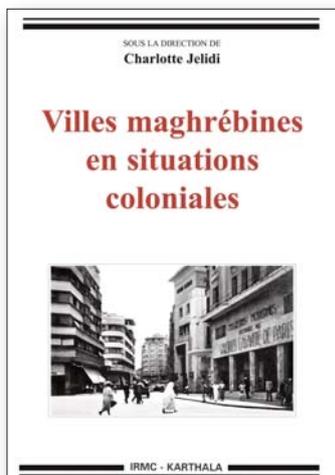
➤ **23-24 avril 2015**, Rome
Des printemps arabes à la remise en cause des Etats
Colloque organisé par le GSRL en partenariat avec l'IRMC, l'Ecole française de Rome, l'IFPO et l'IREMAM.

➤ **4-6 mai 2015**, Béjaïa
Communication, médias et liens sociaux en Méditerranée
4^e rencontre du GDRI COMMED.
Coordination : Sihem Najjar et Pierre-Noël Denieuil.

Charlotte Jelidi (dir.), 2014, *Villes maghrébines en situations coloniales*, coll. Hommes et sociétés, Karthala-IRMC, Paris, 298 p. ISBN : 978-2-8111-1291-2.

Anne-Marie Planel, 2014, *Du comptoir à la colonie : histoire de la communauté française de Tunisie, 1814-1883*, IRMC-Riveneuve éditions, Paris, 814 p, ISBN : 978-2-36013-190-7.

Farah Hached, Wahid Ferchichi (dir.), 2015, *Révolution tunisienne et défis sécuritaires*, 3 tomes, Labo' Démocratique IRMC-Med Ali, Tunis, ISBN : 978-9-9733-3433-6.



Révolution tunisienne et défis sécuritaires

Une conférence a été organisée à la bibliothèque nationale, ce samedi 28 février, pour présenter le livre « Révolution tunisienne et défis sécuritaires » dirigé par Farah Hached et Wahid Ferchichi, avec la collaboration de Hana Ben Abda, Khansa Ben Tarjem et Khaled Mejri. Elle a été modérée par Jérôme Heurtaux de IRMC) et Nouri Abid représentant des Editions Mohamed Ali.



Révolution tunisienne et défis sécuritaires se présente sous la forme d'un coffret en trois volumes, coédité par le think tank Labo' Démocratique, l'Institut

de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) et les éditions Mohamed Ali. Il est l'aboutissement d'un projet de deux ans, soutenu par le gouvernement fédéral suisse, le PNUD et l'UNESCO, incluant recherches et organisation de consultations avec les administrations publiques (dont les ministères de l'Intérieur et de la Justice), la société civile et des universitaires.

L'écriture de cet ouvrage, en trois tomes, a débuté par des recherches et des interviews, composé d'une partie « recherche » et une autre de « consultation ».

Tome I – Les archives de la dictature, entre justice transitionnelle et sécurité

Le premier tome cadre la problématique : d'abord l'état des lieux tunisiens : « Quel contexte historique, politique, juridique, institutionnel... ? »

« Nous avons beaucoup analysé les textes juridiques mais aussi les médias, les discours et de nombreux ouvrages, » explique Farah Hached, présidente du Labo' Démocratique.

Cette réflexion, après un état des lieux aussi bien du contexte tunisien que des expériences étrangères, propose des

lectures et des outils pour la mise en place d'un cadre adapté au contexte tunisien.

Tome II – Protection de la vie privée et transparence dans le secteur de la sécurité

Le deuxième tome est un bilan d'une cinquantaine d'expériences étrangères notables, de pays qui ont vécu des transitions démocratiques comme l'Allemagne, la Pologne, etc. Et aussi de pays démocratiques comme les Etats-Unis (où la question de la NSA, détention secrète de la CIA, est très actuelle), la France, le Canada, la Belgique, la Suisse, ...

Il esquisse quelques réponses aux questions qui se posent à la Tunisie d'aujourd'hui : Quelle protection de la vie privée des individus et quelles garanties assurer au traitement des données à caractère personnel ? Quelles limites imposer au droit d'accès à l'information, au motif de la préservation de la sécurité de l'Etat ? Comment prendre en considération les contraintes sécuritaires face à la sophistication, qui semble sans limites, des nouvelles technologies ?

Tome III – Les services de renseignements tunisiens : quel contrôle ?

Le troisième tome revient sur la thématique des services de renseignements. « On a fait une quinzaine d'interviews avec les personnes concernées mais deux personnes seulement ont accepté d'être citées », précise Mme Hached.

C'est aussi « une sorte de confrontation entre ces deux parties » poursuit la présidente du Labo' Démocratique, où on poserait la question « Que peut-on faire pour la Tunisie ? Quel axe de réforme pour la Tunisie ? »

Lilia Weslaty

compte-rendu paru le 1er mars 2015 sur webdo.tn



La collaboration éditoriale IRMC-Labo' Démocratique

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain a souhaité co-éditer, avec les éditions Med Ali, l'ouvrage *Révolution tunisienne et défis sécuritaires* (2015). L'IRMC publie surtout des ouvrages tirés de recherches empiriques, aux seules fins de connaissance et n'était pas forcément attendu sur un tel projet, éloigné des visées académiques classiques. Le Labo' démocratique, qui publie ce triple-ouvrage présenté dans un coffret, est parti de préoccupations pratiques, de questionnements qui ont émergé dans le contexte particulier de l'après-révolution, et sa visée est améliorative. Mais compte tenu de l'expérience exceptionnelle de la Tunisie depuis 2011, nous avons souhaité accompagner la publication d'essais, de rapports et d'archives du temps présent qui contribuent au débat critique, à la manière des travaux de sciences sociales.

Nous avons été particulièrement séduit par ce projet pour plusieurs raisons. Le choix des thèmes, d'abord. Chaque thème est traité en faisant un pas de côté par rapport à la manière dont on pense habituellement les problèmes. La justice transitionnelle est abordée par les archives de la dictature, la réforme du ministère de l'Intérieur par la protection de la vie privée ; les services de renseignement par le contrôle démocratique de ces derniers. A



© Le labo démocratique.

chaque fois, ce sont des entrées originales qui sont choisies et qui fonctionnent comme des analyseurs privilégiés de ces institutions.

C'est aussi la capacité du Labo' Démocratique à affronter avec beaucoup de courage intellectuel des questions complexes, qui a retenu notre attention. Sur les archives de la dictature, sur les services de renseignement, sur le secret d'État, il est facile d'avoir une opinion radicale. Le Labo' essaie de trouver un juste milieu entre tentation nihiliste et conservatisme. Ainsi, l'accès aux archives doit être transparent et en même temps garantir le secret de la vie privée des personnalités publiques ; la police politique doit disparaître, mais les services de renseignement, non, qu'il faut pouvoir

contrôler tout en les laissant travailler discrètement ; le secteur sécuritaire doit être soumis à des obligations (de protection de la vie privée, notamment), mais doit pouvoir être efficace, etc.

Le mode de raisonnement ternaire de chaque ouvrage et notamment le recours systématique aux expériences étrangères, qui est pour nous un mode de raisonnement important en sciences sociales, est tout aussi séduisant. L'usage des exemples comparés, aussi : les auteurs de cet essai ne sont pas à la recherche de modèles universels, préférant esquisser, en prenant en compte l'expérience historique de la Tunisie elle-même, les contours d'un modèle syncrétique.



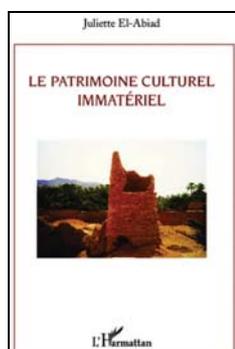
© Le labo démocratique.

Il faut ajouter qu'en période de terrorisme et d'anti-terrorisme, on ne peut qu'être incité par la lecture de ces ouvrages qui offrent une sorte de paradigme applicable à l'antiterrorisme : la question n'est pas seulement : comment réprimer mieux et plus ? Mais comment lutter plus efficacement contre le terrorisme sans porter atteinte aux libertés publiques et aux droits de l'homme ? Comment repenser l'action publique des ministères de souveraineté (« la main droite » de l'État) en la soumettant aux exigences de la démocratie ?



De gauche à droite, Jérôme Heurtaux (IRMC), Wahid Ferchichi (co-directeur et co-auteur du livre), Farah Hached (co-directrice et co-auteur du livre), Nouri Abid (Editions Mohamed Ali).
à Bibliothèque Nationale. © Le labo démocratique.

Jérôme Heurtaux,
chercheur à l'IRMC



ABIAD, Juliette El Le patrimoine culturel immatériel - Paris : L'Harmattan, 2014
Cote: M 32128

AISSA, Lotfi. Dir.
Être Tunisien : opinions croisées. - Tunis : Ed. Nirvana, 2014
Cote: G 32066

AMRI, Laroussi. Dir. ;
RAMTOHUL, Ramola. Dir. Gender and citizenship in the Global Age = Genre et citoyenneté à l'ère de la mondialisation. - Dakar : Codesria, 2014
Cote: M 32110

AYED, Jaloul
Tunisie, la route des jasmins. - Paris : Ed. de la Différence, 2013. - (Politique ; 8).
Cote: M 32030

AZZOUZ, Ashraf ; JABEUR, Salah
Maisons de l'île de Djerba. - Tunis : Dar Ashraf éd., 2013
Cote: G 32067

BACHROUCH, Taoufik
La crise de la conscience tunisienne au XIX^{ème} siècle. - Tunis : Atlas éd., 2014
Cote: M 32062

BAH, Alioune
La réception théologique et philosophique de l'islam en Europe à l'époque moderne. - Paris : L'Harmattan, 2014. - (Pensée religieuse & philosophique arabe). Texte remanié de : Th. Doct. : Philosophie : Université de Strasbourg : 2012
Cote: M 32130

BAHA'ULLAH
Le Kitab-i-aqdas : le plus saint livre.

- Bruxelles : Maison d'éd. Baha'ies, 1993
Cote: M 32077

BAHLOUL, Nizar
Bonté divine ! : l'homme qui n'a pas su être président. - Tunis : Apollonia éd., 2013
Cote: M 32028

BEDOUI, Abdelmajid
Grandeurs et misères de la révolution tunisienne. - Paris : L'Harmattan, 2014. - (Histoire et perspectives méditerranéennes).
Cote: M 32126

BELHEDI, Amor
Les modèles de localisation des activités économiques et de l'interaction spatiale : approche spatio-fonctionnelle. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2012
Cote: M 32101

BELHEDI, Wassim
Le principe de laïcité en droit international. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2011
Cote: M 32104

BELKHODJA, Abdelaziz ;
CHEIKHROUHOU, Tarak
14 janvier : l'enquête. - Tunis : Apollonia éd., 2013
Cote: M 32031

BEN ACHOUR, Rafâa. Dir.
Armement, désarmement et droit international. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013
Cote: M 32105

BEN AHMED, Mohamed
Pensée, langage, sémiotique & cognition. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2012
Cote: M 32099

BEN FADHEL, Slah Eddine
Psychologie du développement : les théories, les concepts et les méthodes. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2010
Cote: M 32098

BEN HASSINE, Anissa Yassine
Brahim : ou comment être ministre sous la révolution?. - Tunis : Cérès

éd., 2014
Cote: M 32025

BEN LAMINE, Meriem. Coord. ;
BOUSSOIS, Sébastien. Coord. ;
GEISSER, Vincent. Préf. ; BECHIR AYARI, Michaël. Préf. La Tunisie face à l'expérience démocratique. - Paris : Ed. du Cygne, 2013. - (Medea).
Cote: M 32118

BEN MUSTAPHA HACHANA, Mounira, Art et expérience communicationnelle : réflexions sur les pratiques artistiques contemporaines. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013
Cote: M 32094

BEN REJEB, Riadh. Dir.
La Référence. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013
Cote: M 32095

BEN SALAH, Atef ; بن صالح، عاطف
Dictionnaire du droit = قاموس القانون
Cote: M 32063

BESBES, Mustapha ; CHAHED, Jamel ; HAMDANE, Abdelkader
MARSILY, Ghislain de. Préf. Sécurité hydrique de la Tunisie : gérer l'eau en conditions de pénuries. - Paris : L'Harmattan, 2014. - (Histoire et perspectives méditerranéennes).
Cote: M 32123

BESBES, Slim CHELLY, Slim. Préf. Le principe de la légalité de l'impôt en droit tunisien. - Paris : L'Harmattan, 2011. - (Finances publiques).
Cote: M 32064

BOUHDIBA, Sofiane
Médecin du bled : sur les pas du médecin de colonie dans le Protectorat tunisien (1881-1956). - Paris : L'Harmattan, 2013. - (Graveurs de mémoire).
Cote: M 32112

BOURGUIBA, Habib Jr.
KERROU, Mohamed
Notre histoire : entretiens avec Mohamed Kerrou. - Tunis : Cérès

éd., 2013
Cote: M 32027

BOWEN, John R. SAVIDAN, Patrick. Trad. L'islam, un ennemi idéal. - Paris : Albin Michel, 2014
Cote: M 32029

CHAOUACHI, Kamal
La culture orale commune à Malte et à la Tunisie : contribution anthropo-linguistique au long débat sur la nature de la langue maltaise. - Paris : L'Harmattan, 2014. - (Histoire et perspectives méditerranéennes).
Cote: M 32120

CHERIF, Fayçal MARTIN, Jean. Préf. La Tunisie dans la tourmente de la seconde guerre mondiale : 1938-1943. - La Manouba : Centre de publication universitaire, 2014
Cote: M 32092

CORYN-SALHI, Martine
Le peuple français de Tunisie sous le protectorat : histoire socio-culturelle et politique 1 Th. doct. : Hist. : Paris 8 : 2014
Cote: G 32107- G 32108

DAOULATLI, Abdelaziz la mosquée Zitouna : dix siècles d'architecture tunisienne.- Tunis : Les Ed. du patrimoine, 2010 impr.
Cote: G 32068

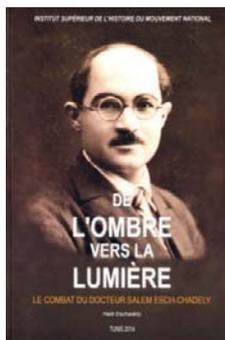
DHAHER, Najem
Voiries et réseaux techniques urbains : cours et exercices. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2014
Cote: M 32106

DHAOUADI, Mahmoud
L'univers des symboles humains : l'autre sous-développement au Maghreb et au Tiers-Monde : du bilinguisme conspirateur à la lumière de la sociologie culturelle. - Tunis : l'Or du Temps, 2010. - (Opinion).
Cote: M 32061

DJAZIRI, Najib. Préf. TUNISIE. Institut supérieur des cadres de l'enfance. Unité de recherches enfances - Carthage D'art et d'enfance. - La Soukra :

MC Éditions, 2014
Cote: M 32010

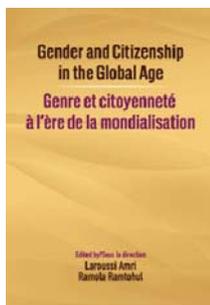
DLALA, Habib. Dir.
Les marges périurbaines en Tunisie et au Maghreb. - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013
Cote: M 32093



ESCHADELY, Halé
De l'ombre vers la lumière : le combat du docteur Salem Esch-Chadely. - Tunis : Institut Supérieur de l'Histoire du Mouvement National, 2014
Cote: M 32005

ESSLEMONT, J.E. Baha'u'llah et l'ère nouvelle : une introduction à la foi baha'ie. - Bruxelles : Maison d'éd. Baha'ies, s.d.
Cote: M 32075

FITOURI, Aida
Usages de la télévision par satellite en Tunisie et renouvellement des enjeux. Th. doct. : sc. de l'info. et de la com. : Grenoble : 2008
Cote: G 32004



Gender and citizenship in the Global Age = Genre et citoyenneté à l'ère de la mondialisation. - Dakar : Codesria, 2014. AMRI, Laroussi. Dir. ; RAMTOHUL, Ramola. Dir.
Cote: M 32110

GHERIB, Baccar
Pour une refondation de la gauche tunisienne. - Tunis : Diwen Ed., 2014
Cote: M 32018

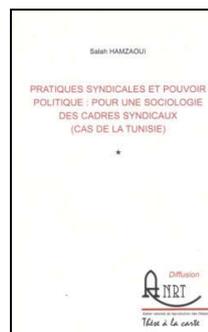
GHORBAL, Samy ; AMMAR, Hela ; OUERTANI, Hayet ; RIAHI, Olfa GHORBAL, Samy. Dir. ; CHENUIL-HAZAN, Raphaël. Préf. Le Syndrome de Siliana : pourquoi faut-il abolir la peine de mort en Tunisie ? - Tunis : Cérés éd., 2013
Cote: M 32017

GRAEBER, David RUEFF, Martin. Préf. Trad. ; ROVERE, Maxime. Trad. Des fins du capitalisme : possibilités I : hiérarchie, rébellion, désir. - Paris : Ed. Payot et Rivages, 2014
Cote: M 32116

GUERID, Djamel
L'entrée en sociologie : les limites de l'universel européen : implications concrètes dans le monde d'aujourd'hui. - Paris : Publisud
Cote: M 32073

HACHEMAOUI, Mohammed
Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine. - Paris ; Aix-en-Provence : Karthala : IREMAM, 2013. - (Les Terrains du siècle).
Cote: M 32122

HAENNI, Patrick
L'islam de marché : l'autre révolution conservatrice. - Paris : Seuil, 2005. - (La République des idées).
Cote: M 32119



HAMZAOU, Salah
Pratiques syndicales et pouvoir politique : pour une sociologie des cadres syndicaux (cas de la

Tunisie). – 3 vol. Villeneuve d'Ascq : Atelier national de reproduction des thèses. Th. État : Sociol. : Paris 7 : 2012
Cote: M 31885 / 31886 / 31887

HATCHER, William S. ; Martin, J. Douglas
La foi Baha'ie : l'émergence d'une religion mondiale. - Bruxelles : Maison d'éd. Baha'ies, s.d.
Cote: M 32076

HOGGA, Mustapha
Théocratie populiste ou séparation des pouvoirs au Maroc ? : histoire et alternative démocratique. - Paris : L'Harmattan, 2014. - (Histoire et perspectives méditerranéennes).
Cote: M 32132

JABEUR, Salah KHEMIR, Nacer.
Préf. Il était une fois le Cap Bon. - Tunis : Fil éd., 2013
Cote: M 32065

JELASSI, Rachida
CHARFEDDINE, Mohamed Kamel.
Préf. Le corps humain en droit civil. – La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013
Cote: M 32100

JENAYAH, Mohamed Ridha. Préf.
Mélanges offerts au doyen Mustapha Filali La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2010
Cote: M 32081

JOUINI, Elyes. Dir. ;
BSAIS, Abdeljabbar. Préf. Tunisie l'espoir : mode d'emploi pour une reprise. – Tunis : Cérés éd., 2013
Cote: M 32055

JOUBE, Edmond Mourad
Ben Turkia : un proscrit dans la République de Ben Ali, Paris, L'Harmattan 2014
Cote: M 32131

KACHBOURI, Mohamed
Attitudes du public tunisien face à la publicité télévisée
Cote: G 32111

KATTOU, Mehdi
Chronique d'une révolution avortée
Cote: M 32026

KILANI, Mohamed
Lettres aux tunisiens. – Tunis, 2014 impr.
Cote: M 32022

KRAIEM, Mohamed
Feuillets d'une vie : du mouvement syndical au gouvernement. - Tunis : l'Or du Temps, 2013
Cote: M 32058

KRIDIS, Noura. Dir.
Droit international public 1. – La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013.- (Base de données juridiques et jurisprudentielles en droit public)
Cote: M 32102- M 32103

La diversité dans le droit : mélanges offerts à la doyenne Kalthoum Meziou-Dourai = التتوع في القانون : مجموعة أعمال - La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013 Cote: M 32080

Le livre rouge et jaune : l'Espérance symbole du nationalisme. - Tunis : Apollonia éd., 2014
Cote: Br 32069

LEVI-STRAUSS, Claude
OLENDER, Maurice. Préf.
L'anthropologie face aux problèmes du monde moderne. - [Paris] : Ed. du Seuil, 2011. – (La Librairie du XXI^e siècle).
Cote: M 32109

MAHMOUD, Abdeselem
Tunis : architecture and town planning : from past to future. – La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013
Cote: M 32096

MATERI, Moncef El
De Saint-Cyr au peloton d'exécution de Bourguiba : la tentative de coup d'État de 1962 en Tunisie (Annexes sur l'affaire de Gafsa en 1980). – Tunis : Arabesques, 2014
Cote: M 32059

MATHIAS, Gregor
Les vampires à la fin de la guerre d'Algérie, mythe ou réalité ? : document. - Paris : Michalon, 2014
Cote: M 32115

MELLAKH, Habib KAZDAGHLI, Habib. Préf. Chroniques du Manoubistan. - Tunis : Cérés éd., 2013
Cote: M 32023

MOALLA, Mansour
De l'Indépendance à la révolution : système politique et développement économique en Tunisie. - Tunis : Sud éd., 2011
Cote: M 32060

M'RAD, Hatem
Tunisie : de la révolution à la constitution. - Tunis : Ed. Nirvana, 2014
Cote: M 32032

NACEUR, Abdelmajid
Émotion et apprentissage : de la théorie à la pratique. – La Manouba : Centre de Publication Universitaire, 2013
Cote: M 32097



OUANNES Moncef
Révolte et reconstruction en Libye : le roi et le rebelle. - Paris : L'Harmattan, 2014
Cote: M 32125

OUANNES, Moncef
Révolte et reconstruction en Libye : le roi et le rebelle, Paris : L'Harmattan, 2014
Cote: M 32125

RIZIKI MOHAMED, Abdelaziz
Sociologie de la diplomatie marocaine. - Paris : L'Harmattan, 2014. - (Histoire et perspectives méditerranéennes). Texte remanié de : Th. doct. : Science politique : Paris 1 : 2013 : Sociologie de la diplomatie marocaine
Cote: M 32121

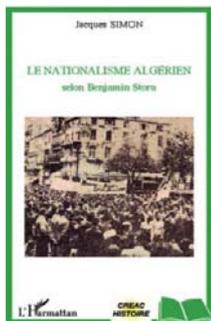
SAADAOU, Ibrahim Muhammed.
Dir. Études sur l'Afrique et l'Espace
Arabo-Méditerranéen : Mélanges
offerts au Dr Hichem Djait = Studies
on Africa and the Arabo-
Mediterranean milieu : Papers
offered to Dr Hichem Djait. - Tunis :
Centre de Publication Universitaire :
Tunisian-Mediterranean Association
for Historical, Social and Economic
Studies : Faculté des Sciences
Humaines et Sociales de Tunis, 2014
Cote: M 32011

SAIDI, Hédi
Histoire tunisienne : modernité,
élites et finance dans la Tunisie du
XIXe siècle : le triple défi, Paris,
L'Harmattan, 2014. - (Diversités).
Cote: M 32127

SARADOUNI, Karim Approche
anthropologique sur le vécu
quotidien et les pratiques sociales
chez les jeunes diplômés chômeurs.
(Cas de la commune de Timizart,
wilaya de Tizi-Ouzou).
Cote: G 32071

SEDDIK, Youssef
VANDERPOOTEN, Gilles
Tunisie : la révolution inachevée. -
Sfax : Med Ali éd., 2014
Cote: M 32056

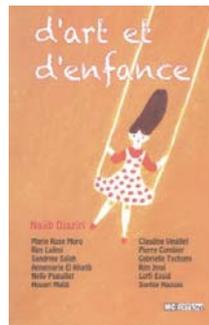
SIFAOU, Riadh ;
El Kasbah (pseudo) Tunisie :
fragments de révolution. - Tunis :
Cérès éd., 2014 impr.
Cote: M 32021



SIMON, Jacques
Le nationalisme algérien selon
Benjamin Stora. - Paris :
L'Harmattan, 2014. -
(CREAC - Histoire).
Cote: M 32124

STOESSEL-RITZ,
Josiane. Dir. ; BLANC, Maurice.
Dir. ; BRAHIM SALHI,
Mohammed. Dir.
Développement durable,
citoyenneté et société civile. -
Paris ; Tunis : L'Harmattan : IRMC,
2014 DL. - (Maghreb et sciences
sociales).
Cote: MS 32006

TIMOUMI, Hédi
Généalogie d'un retard historique
(le Maghreb pré-moderne).-
Sfax ; Casablanca ; Alger : CAEU
Med Ali : Tarik éd. : Thala éd., 2011
Cote: M 32057



TUNISIE. Institut supérieur
des cadres de l'enfance. Unité de
recherches enfances -
Carthage D'art et d'enfance. -
La Soukra : MC éd., 2014.
DJAZIRI, Najib. Préf.
Cote: M 32010

VALERIAN, Dominique
Bougie, port maghrébin, 1067-
1510. - Paris : École française de
Écoles françaises d'Athènes et de
Rome). Texte remanié de :
Thèse de doctorat : Histoire :
Paris 1 : 2000 : Bougie, port
maghrébin à la fin du Moyen Age
(1067-1510)
Cote: M 32009

VIOLLET, Sophie CLAIR,
Jean-François. Préf.
L'islamisme radical et l'Occident :
les logiques du ralliement aux
formations islamistes dites radicales
dans les sociétés occidentales. -
Paris : Ed. du Cygne, 2013. -
(Essai).
Cote: M 32117

العبيدي، بية السعداوي، أحمد. تقديم قصور
البايات بالأحواز الشمالية لمدينة تونس خلال
الفترة الحسينية - 1705 - 1957. منوبة :
مركز النشر الجامعي : مخبر
الأثار و العمارة المغربية، 2013
Cote: M 32085

المليج الواكدي، جلييلة
زعيم الشباب علي البلهوان : حياته و آثاره - .
منوبة : مركز النشر الجامعي، 2012
Cote: M 32086

السوسي، أحمد. تقديم تونس. كلية الحقوق
والعلوم الاقتصادية والسياسية بسوسة. وحدة
البحث في القانون الدستوري و الجباني
المغربي دراسات دستورية مغاربية - . منوبة :
مركز النشر الجامعي
Cote: M 32087

الغابري، عبد الباسط. قبسات من الحضارة
القيروانية خلال الحقبة الإستعمارية - . منوبة :
مركز النشر الجامعي، 2013
Cote: M 32088

بشّة، سمير إدريس، محمد مسعود.
مراجعة أنطولوجيا الفنون الغنائية الركحية في
تونس بين ظاهرتي التناقص و المثاقفة - (1856 -
1998) دراسة تحليلية موسيقية مشهدية - .
منوبة : مركز النشر الجامعي، 2013
Cote: M 32089

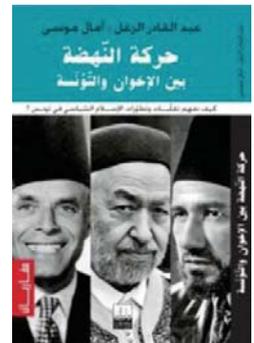
السعداوي، إبراهيم محمد. إشراف و تقديم
دراسات و بحوث حول إفريقيا و المجال العربي
- المتوسطي : أعمال مهداة إلى المفكر الدكتور
هشام جعيط الجزء الأول - . منوبة : تونس :
مركز النشر الجامعي : الجمعية التونسية
المتوسطة للدراسات التاريخية و الاجتماعية
و الاقتصادية : كلية العلوم الإنسانية و الاجتماعية
بتونس، 2013
Cote: M 32090

مقدم، خديجة، مشروع الحياة عند المراهقين
الجانحين : دراسة بمرکزي إعادة التربية بنين
و بنات بوهران - . قسنطينة : ألفا للوثائق، 2014
Cote: M 32091

الزرن، جمال.
إعداد : بن مسعود، معز. إعداد تونس. إتحاد
إذاعات الدول العربية إعلام الخدمة العامة في
الوطن العربي : الخصائص، و الرهانات،
و التحديات هيئات الإذاعة و التلفزيون مثالا - .
سلسلة بحوث و دراسات إذاعية. 75.
Cote: M 32113

ميهوب، علي أيت
بنزرت و الإستعمار : بحث في السياسة
الإستعمارية و الحركة الوطنية في جهة بنزرت
- 1924 - 1956. منوبة : المعهد العالي لتاريخ
تونس المعاصر، 2014
Cote: M 32114

- باني، منصف
Abdeljelil Zaouche 1873- 1947 =
عبد الجليل الزاوش -1947- 1873 : منوبة :
المعهد العالي لتاريخ تونس المعاصر - 2014.
مناضل و أثره، 6
Cote: M 32000
- المازقي، صالح
هيات و لعنات دول المغرب العربي - تونس :
الدار المتوسطة للنشر، 2014
Cote: M 32039
- المازقي، صالح
نظرية التوازي الاجتماعي التاريخي بين تونس
و مصر : الريادة
التونسية -...تونس : الدار المتوسطة
للنشر، 2014
Cote: M 32040
- عزي، عبد الرحمن
قوانين الإعلام في ضوء الإعلام الاجتماعي :
قراءة معرفية في النظام الأخلاقي - أريانة :
الدار المتوسطة للنشر، 2014
Cote: M 32041
- الزواوي، زهير
الإستعمار وتأسيس الحركة الإصلاحية الوطنية
التونسية - تونس
:الأطلمية للنشر، 2006
Cote: M 32042
- المازقي، صالح
نظرية التبعية بين القرآن الكريم و علم الاجتماع .
-أريانة : الدار المتوسطة للنشر، 2012
Cote: M 32043
- المديني، توفيق
تاريخ المعارضة التونسية من النشأة إلى الثورة :
الأحزاب القومية واليسارية والإسلامية - .
تونس :مسكيلياني للنشر، 2012
Cote: M 32044
- الدغري، عبد الرزاق
المسيحية في الأحاديث النبوية.
- تونس :مسكيلياني للنشر - . 2012، في
حوار النصوص الدينية.
Cote: M 32045
- علم المواريث :بين الفقه الإسلامي والقانون
التونسي(النظريات والتطبيقات) فقه -حساب
حواتمة، نايف اليسار العربي :رؤيا النهوض
الكبير (نقد و توقعات - تونس)
: نقوش عربية، 2010
Cote: M 32048
- رويس، جلال الدين
الخصائص التنظيمية والهيكلية للحركة
الإسلامية في تونس - تونس :
منشورات كارم الشريف - . 2014، السلسلة
الفكرية.
Cote: M 32049
- الحمامي، الصادق
الإعلام التونسي ...أفق جديد :بورقيبة
والفايسبوك ... المدونون ...الإعلام و النقاب - .
تونس : دار آفاق - برسبكتيف للنشر، 2012
Cote: M 32050
- بان، منصف
عبد الجليل الزاوش -1947- 1873 : منوبة :
المعهد العالي لتاريخ تونس المعاصر - 2014.
مناضل و أثره، 6
Cote: M 32000
- الجلطي، علي
نور الدين بن محمود : علم من رواد الإعلام -
1990 - 1914تونس
: طبع سبائك، 2014
Cote: M 32033
- الضيايفي، منذر
الإسلاميون و الحكم : تجربة حركة النهضة في
تونس بين استحقاقات الثورة و متطلبات الدولة .
- تونس : ورقة للنشر، 2014
Cote: M 32034
- إسماعيل، درة
الصديق، يوسف .تقديم :بن مراد، محمد .ترجمة
التفكير في العمارة "مجازفة بالحدثية".
تونس : نقوش عربية، 2013
Cote: M 32035
- التيومومي، الهادي
المدارس التاريخية الحديثة - بيروت ; تونس :
دار التنوير للطباعة والنشر: دار محمد علي
للنشر، 2013
Cote: M 32036



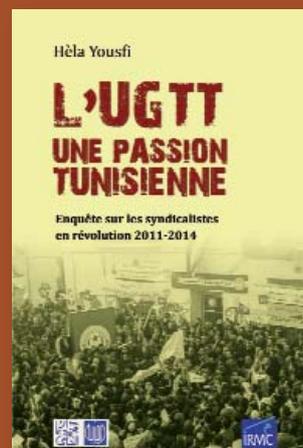
الزغل، عبد القادر : موسى، أمال
حركة النهضة بين الإخوان و التونسية : كيف
نفهم تقلبات وتطورات الإسلام السياسي في
تونس - تونس : سراس للنشر. 2014
Cote: M 32013

عمار، عبد الرزاق
السعادة في الثقافة الإسلامية و الثقافة الغربية - .
تونس : الدار المتوسطة للنشر، 2014
Cote: M 32037

عبيشة، المبروك
الحركات الإسلامية في الجزائر بين 1931 و
1991مع مقارنة بين حركة النهضة التونسية
والجبهة الإسلامية للإنقاذ - تونس :
الدار المتوسطة للنشر، 2012
Cote: M 32038

Hèla Yousfi, 2015, *L'UGTT, une passion tunisienne. Enquête sur les syndicalistes en révolution 2011-2014*, IRMC-Med Ali édition, Tunis, 256 p. ISBN : 978-9973-33-447-3.

L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) est la première force syndicale tunisienne et a longtemps aussi été la seule. Pierre angulaire du mouvement national du temps de la colonisation, l'UGTT a toujours joué un rôle cardinal dans la vie politique tunisienne. Poussée par un puissant soulèvement populaire déclenché le 17 décembre 2010, l'UGTT, l'organisation nationale la plus importante et la plus ancienne en Tunisie, s'est trouvée nettement engagée dans l'action politique, sa capacité de mobilisation lui permettant de peser sur la transformation du champ politique tunisien. Son action a suscité et suscite encore des débats pour le moins passionnés entre ceux qui considèrent comme salutaire la mobilisation de l'UGTT, ceux qui la dénoncent en appelant la direction de l'UGTT à s'en tenir à son rôle syndical ou encore ceux qui appellent purement et simplement à l'affrontement avec une organisation qui incarne à leurs yeux l'aile encore agissante de l'ancien parti au pouvoir. Comment l'UGTT a-t-elle interagi avec le soulèvement populaire qui a conduit au départ de BenAli ? Quel a été son rôle dans la « transition politique » aboutissant à l'adoption de la première constitution démocratique tunisienne le 26 janvier 2014 ? Comment l'UGTT a-t-elle réussi à neutraliser le risque de son éclatement provoqué par les différentes crises politiques et sociales ? Quel est l'objectif réel de l'UGTT : prendre le pouvoir, imposer on ne sait quelle dictature du prolétariat ou aider les élites économiques et politiques à se maintenir au pouvoir ? Quels sont les défis auxquels l'UGTT doit faire face dans le nouveau paysage politique ? Autant de questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre.



Sylvie Daviet (dir.), 2015, *L'entrepreneuriat trans-méditerranéen. Les nouvelles stratégies d'internationalisation*, coll. Hommes et sociétés, Karthala-IRMC, Paris, 380 p. ISBN : 978-2-8111-1351-3.

Cet ouvrage s'intéresse aux nouvelles stratégies d'internationalisation des entreprises à partir des régions riveraines de la Méditerranée et tout particulièrement dans une dimension Maghreb/Europe. Il porte sur la tendance de nombreux entrepreneurs à s'inscrire dans des volontés d'ouverture à l'international et de circulations sociétales autour de la Méditerranée. Ainsi, l'hypothèse d'un entrepreneuriat transméditerranéen interroge les paradigmes et grilles de lecture de la transnationalité, pour mieux décrypter les atouts et limites du système entrepreneurial de l'entre-deux-rives : firmes-réseau, diasporas économiques et systèmes productifs transnationaux font de la Méditerranée une interface active, tenant du hub plus que de l'espace intégré. Les auteurs de cet ouvrage, qui rassemble une vingtaine de contributions, sont originaires des deux rives de la Méditerranée ; ils forment ici une équipe pluridisciplinaire associant économistes, géographes, sociologues et politologues. Ils ont questionné ces processus d'internationalisation – recherchée ou subie –, en mesurant la dynamique des circulations, mais aussi en observant son encastrement dans les sociétés locales. Il s'est agi de pointer les formes d'hybridation, scruter les ressources déployées et les métamorphoses opérées dans les situations de travail, au coeur d'une mondialisation qui affecte les acteurs, les institutions et les territoires. Au tournant des années 2010, dans une Méditerranée traversée par l'onde de choc de la crise économique et des « printemps arabes », l'entrepreneuriat transméditerranéen tend à structurer un écosystème relationnel, et les entrepreneurs, tels des argonautes, en rédigent la nouvelle Odyssée. Mais au-delà d'une vision Nord-Sud classique, il faut désormais prendre en compte les espaces économiques circulatoires et les dynamiques Sud-Sud, car les horizons de l'entrepreneuriat se diversifient. Les recompositions qui s'opèrent sous nos yeux font ainsi du Maghreb un espace relais entre l'Europe et l'Afrique.



Responsable de la Lettre de l'IRMC : **Karima Dirèche**
Responsable Communication : **Hayet Naccache**
Secrétaire de rédaction : **Romain Costa**
Conception graphique et PAO : **Besma Ouraïed-Menneï**

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org